

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE



2 La longue conquête du droit de vote des femmes

Des françaises manifestant pour obtenir le droit de vote, hippodrome de Longchamp, vers 1930



1 L'Assemblée nationale, « temple » de la démocratie française

Le Palais Bourbon abrite l'Assemblée nationale, une des deux chambres du Parlement français.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

Fiche d'activités

I. Les origines de la démocratie contemporaine	II. Les expériences plurielles de la démocratie	III. Les pratiques dans un régime démocratique
<p>A. Les origines antiques et médiévales de la démocratie <i>Activité 2</i> : Le legs antique <i>Activité 3</i> : Les expériences médiévales</p> <p><i>produire une carte mentale</i></p> <p>B. Un régime interrogé par des philosophes nombreux <i>Activité 4</i> : Les penseurs de la démocratie</p> <p><i>réaliser un tableau comparatif</i></p> <p>C. La démocratie française aujourd'hui, laïque et sociale <i>Activité 5</i> : La laïcité à la française <i>Activité 6</i> : La conquête des droits sociaux</p> <p><i>rédiger un article de presse</i> <i>présenter un exposé oral</i></p>	<p>A. Plusieurs types de régimes démocratiques <i>Activité 7</i> : Un exemple de régime démocratique : la Belgique <i>Activité 8</i> : La social-démocratie scandinave <i>Activité 9</i> : L'Inde, la plus grande démocratie du monde</p> <p><i>réaliser une capsule vidéo</i> <i>produire un pecha kucha</i> <i>réaliser une infographie</i></p> <p>B. Des États qui deviennent des régimes démocratiques <i>Activité 10</i> : Une transition démocratique : le Mali <i>Activité 11</i> : Une transition démocratique : l'Espagne</p> <p><i>rédiger une note de synthèse</i> <i>réaliser un schéma fléché</i></p> <p>C. Des démocraties qui deviennent des régimes autoritaires ? <i>Activité 12</i> : La Turquie <i>Activité 13</i> : La question de l'état d'urgence</p> <p><i>construire une frise</i> <i>organiser un débat en classe</i></p>	<p>A. Des pratiques politiques : voter et faire campagne <i>Activité 14</i> : Les partis politiques <i>Activité 15</i> : Les campagnes électorales <i>Activité 16</i> : Le vote</p> <p><i>faire une recherche sur le web</i> <i>faire un jeu de rôle</i> <i>organiser une exposition</i></p> <p>B. Les libertés, conditions essentielles de la démocratie <i>Activité 17</i> : Médias et réseaux sociaux <i>Activité 18</i> : La fabrique des lois <i>Activité 19</i> : La Constitution et la séparation des pouvoirs</p> <p><i>organiser un débat en classe</i> <i>faire jeu de rôle</i> <i>rédiger un article de presse</i></p> <p>C. Des démocraties à protéger contre des menaces <i>Activité 20</i> : Comment protéger une démocratie ?</p> <p><i>produire un tableau-bilan</i></p>

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

Introduction

Activité 1

Penser la démocratie

« Le pouvoir du peuple » : le sens premier du mot « démocratie » a traversé les siècles, non sans évoluer. Différentes conceptions de la démocratie existent : la démocratie peut être représentative ou participative, directe ou indirecte, locale ou centralisée, etc. Vivre dans un régime démocratique suppose de participer au gouvernement, en s'intéressant aux affaires politiques, en votant, voire en assumant des responsabilités politiques.



1 Démocratie et République
Sébastien Cornu, *Allégorie de la République*, 1848, huile sur toile, 72 x 59 cm, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Bâle. Cette allégorie de la République s'organise autour de plusieurs symboles : la figure centrale arbore à la fois une épée, symbole de justice, et une branche d'olivier, symbole de paix. Son trône est décoré de lions, symboles du suffrage universel. Le bas-relief antique rappelle l'importance de l'héritage grec et romain dans la construction des démocraties contemporaines.

2 Rousseau et la difficulté d'établir une démocratie véritable

À prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions, sans que la forme de l'administration change. [...] D'ailleurs, que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ! Premièrement, un État très petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres ; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et de discussions épineuses ; ensuite, beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité ; enfin, peu ou point de luxe, car ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires ; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise ; il vend la patrie à la mollesse, à la vanité ; il ôte à l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion.

Rousseau, *Du contrat social*, livre III, chapitre IV, 1762.

Numérique

« Penser et repenser la démocratie », *Avis critique*, sur France Culture, novembre 2017 : une émission de radio qui revient sur deux essais récents portant sur la démocratie. [L.S.L.S./HTDemocritie](https://www.lsls.fr/HTDemocritie)



3 Changer les règles de la démocratie

Guillaume Souvart, manifestation de « gilets jaunes » à Tours, 2 février 2019, photographie.

4 Tocqueville et la démocratie représentative

Les Américains ont combattu par la liberté l'individualisme que l'égalité faisait naître, et ils l'ont vaincu. Les législateurs de l'Amérique n'ont pas cru que pour guérir une maladie si naturelle au corps social dans les temps démocratiques et si funestes, il suffisait d'accorder à la nation tout entière une représentation d'elle-même ; ils ont pensé que, de plus, il convenait de donner une vie politique à chaque portion du territoire, afin de multiplier à l'infini, pour les citoyens, l'occasion d'agir ensemble, et de leur faire sentir tous les jours qu'ils dépendent les uns des autres. [...]

Nos contemporains sont incessamment travaillés par deux passions ennemies : ils sentent le besoin d'être conduits et l'envie de rester libres. Ne pouvant détraire ni l'un ni l'autre de ces instincts contraires, ils s'efforcent de les satisfaire tous les deux. Ils imaginent un pouvoir unique, tutélaire, tout-puissant, mais élu par les citoyens. Ils combinent la centralisation et la souveraineté du peuple. Ils se consolent d'être en tutelle, en songeant qu'ils ont eux-mêmes choisi leurs tuteurs.

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1835.

5 Un concept purement occidental ou une aspiration universelle ?

Le soutien à la cause du pluralisme, à la diversité et aux libertés fondamentales se retrouve dans l'histoire de nombreuses sociétés. Les longues traditions consistant à encourager et à pratiquer le débat public sur les problèmes politiques, sociaux et culturels dans des pays tels que l'Inde, la Chine, le Japon, la Corée, l'Iran, la Turquie, le monde arabe et dans de nombreuses parties de l'Afrique exigent une reconnaissance beaucoup plus complète de l'histoire des idées sur la démocratie. Cet héritage global offre suffisamment matière à la remise en question de l'opinion fréquemment rappelée selon laquelle la démocratie n'est qu'une notion occidentale, et qu'elle ne serait donc qu'une forme d'occidentalisation.

Amartya Sen, *La Démocratie des autres : pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Payot, 2005.

Questions

- 1 Quelles sont les différentes conceptions de la démocratie qui s'expriment dans ces documents ?
- 2 Quels sont les avantages et les forces des régimes démocratiques ?
- 3 À quels dangers la démocratie doit-elle faire face ?
- 4 Quels sont les 5 mots que vous associez spontanément au terme « démocratie » ?

Questions

- 1 Quelles sont les différentes conceptions de la démocratie qui s'expriment dans ces documents ?
- 2 Quels sont les avantages et les forces des régimes démocratiques ?
- 3 À quels dangers la démocratie doit-elle faire face ?
- 4 Quels sont les 5 mots que vous associez spontanément au terme « démocratie » ?

Problématique : Comment la démocratie – régime politique né dans l'Antiquité – a su s'adapter et traverser les siècles pour réapparaître et se maintenir dans le temps ?

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

I. Les origines de la démocratie contemporaine

A. Les origines antiques et médiévales de la démocratie

Activité 2

Aux origines : le legs antique

COMPÉTENCES

- Comprendre le sens de la complexité des choses.
- Identifier différents types de documents et les contextualiser.

Ass 1 : Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

La démocratie telle que nous la connaissons trouve ses sources dans l'Antiquité grecque et romaine. De nombreuses cités grecques, notamment Athènes, ont pratiqué ce modèle politique, avec des variantes notables. La république romaine (de 509 à 27 av. J.-C.) n'est pas une démocratie, mais elle est conçue pour éviter tout retour d'un pouvoir autoritaire à Rome.

Comment les Grecs et les Romains ont-ils envisagé et mis en œuvre la démocratie ? Quelles en étaient alors les limites ? Seul ou par petits groupes, réalisez une carte mentale pour répondre à ces questions.



4 Justice et responsabilité des dirigeants
 Cesare MacCari, Cicéron dénonce Catilina, 1889, fresque (détail), 4 x 9 m, Sénat italien, Rome.

Vocabulaire

- Aristocratie** : gouvernement d'un petit nombre de personnes considérées comme « les meilleures ».
- Oligarchie** : système politique dans lequel le pouvoir est détenu par une élite.
- Res publica** : littéralement « la chose publique ». Ce terme peut désigner le bien public, la communauté politique, l'État ou la patrie.

1 La démocratie athénienne et ses limites

Quels sont, dans la cité démocratique, les critères qui distinguent le citoyen de celui qui ne l'est pas ? Le premier, le plus important, tient en un verbe : « participer » [...]. La participation en commun définit la cité, et, sans participation effective, le citoyen n'est plus lui-même ; il perd sa raison d'être, sociale et politique, son « utilité » au milieu des autres. [...] Pour pouvoir participer, le citoyen doit jouir du « loisir ». C'est le second critère distinctif

du citoyen retenu ici. Le fait est d'autant mieux connu qu'il est associé, de façon structurelle, à l'existence de l'esclavage [...]. Sans l'existence et le travail des esclaves, les citoyens ne pourraient assumer les magistratures, se rendre à l'Assemblée, être membre du Conseil, partir à la guerre quand ils l'ont eux-mêmes décidé.

Pascal Payen, « La démocratie dans la Grèce antique » dans P. Cabanel et JM Février, *Questions de démocratie*, PUF, 2000.

5 Le vote aux comices dans la république romaine



Denier d'argent représentant le vote aux comices, II^e-I^{er} siècle av. J.-C., Civico Gabinetto numismatico, Milan.

Dans la république romaine, on vote pour élire les magistrats qui dirigent le régime. Mais le vote est pondéré en fonction des classes sociales : la voix des riches compte beaucoup plus que celle des pauvres.

6 Rome : une république non démocratique

À Rome, à l'époque de la deuxième guerre punique, toutes les choses avaient été organisées et étaient menées d'une manière si équitable et appropriée que personne, même parmi les gens du pays, n'aurait pu dire avec certitude si l'ensemble du régime était aristocratique, démocratique ou monarchique. Et cet embarras était bien normal. Car lorsqu'on regardait le pouvoir des consuls, le régime paraissait parfaitement monarchique et royal ; mais d'après le pouvoir du Sénat, c'était cette fois une aristocratie ; et si maintenant on considérait le pouvoir du peuple, cela semblait être nettement une démocratie. [...] Dans ces conditions, il serait normal de se demander ce que peuvent bien être les caractéristiques et la nature de la part laissée au peuple dans ce régime, quand d'un côté le Sénat détient l'autorité sur les secteurs que nous avons dits, avec ce point capital que toutes les questions de revenus et de dépenses sont traitées par lui, et quand de leur côté aussi les consuls ont les pleins pouvoirs pour la préparation à la guerre, les pleins pouvoirs pour les opérations en campagne. Néanmoins, une part est laissée au peuple aussi, et c'est même une part qui pèse très lourd : dans cette constitution, le peuple est le seul maître des honneurs et des peines ; or c'est par là seulement que sont préservés de la désagrégation tant les pouvoirs personnels que les régimes constitutionnels, bref, toute la vie des gens.

Polybe, *Histoires*, vers 150 av. J.-C.

Étape 1

Réaliser une carte mentale (Doc. 1, 2 et 3)

- Inscrivez le titre au centre : « Les origines de la démocratie ».
- Dessinez une branche portant le titre : « Le legs grec » et associez-lui quatre mots-clés.

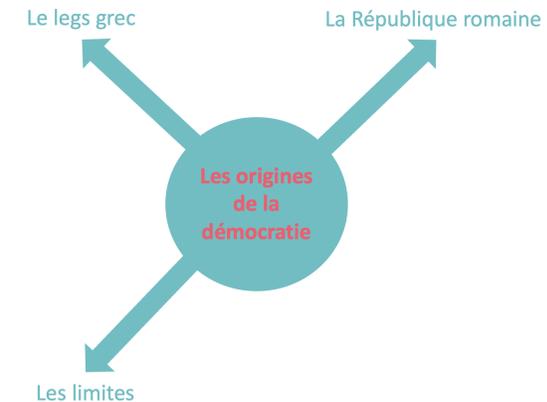
Étape 2

Comprendre les formes de démocratie antique et leurs limites (doc. 4, 5 et 6)

- Dessinez d'autres branches : « La République romaine », « les limites ».
- Complétez-les à l'aide des documents.

L'analyse

- Avez-vous mis en valeur la définition de la démocratie dans l'Antiquité grecque et romaine ?
- Avez-vous montré quelles sont les différences entre les démocraties grecques et la république romaine ?



EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

I. Les origines de la démocratie contemporaine

A. Les origines antiques et médiévales de la démocratie

Activité 3

Aux origines : les expériences médiévales

- COMPÉTENCES**
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou des témoignages.
 - Repérer et apprécier les intentions des auteurs.

- Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie**
- 1. Les origines de la démocratie
 - 2. Les expériences de la démocratie
 - 3. Les pratiques démocratiques

Contrairement à ce qu'on dit souvent, le Moyen Âge n'est pas un trou noir de la démocratie. Des aspirations démocratiques sont présentes dans l'Occident médiéval, notamment dans les villes ou dans les communautés religieuses. À partir du XIII^e siècle se diffuse le principe selon lequel « ce qui concerne tout le monde doit être discuté et approuvé par tout le monde ». De nouvelles formes politiques s'inventent, insistant sur le bien commun et cherchant à impliquer la population dans les processus politiques.

Complétez la carte mentale entamée lors de l'activité 1 sur les origines de la démocratie.

1 La Grande Charte (1215)

Face à une rébellion de ses barons, le roi anglais Jean sans Terre concède cette charte qui limite le pouvoir royal. Elle est souvent considérée comme l'une des fondations du régime politique anglais.

Jean, par la grâce de Dieu, Roi d'Angleterre, Seigneur d'Irlande, Duc de Normandie et d'Aquitaine et Comte d'Anjou [...].

Aucun impôt ne sera imposé, dans notre royaume, sans le consentement du Conseil commun de notre royaume, à moins que ce ne soit pour la rançon de notre personne, pour faire notre fils aîné chevalier ou, pour une fois seulement, le mariage de notre fille aînée. Et, pour ceci, il ne sera levé qu'une aide¹ raisonnable. [...]

En plus, le montant d'aide levé sera déterminé par le Conseil commun du royaume, à l'exception des trois cas susdits. Et, pour déterminer le montant des impôts, nous convoquerons individuellement par écrit : les archevêques, évêques, abbés, comtes et hauts barons du royaume, et, en plus, au moins quarante jours avant la convocation, nous ferons convoquer par nos shérifs et huissiers, de façon générale, à une date et à un endroit spécifique, tous ceux qui nous sont principalement responsables [...].

Il n'y aura qu'une seule mesure de vin, une mesure de bière et une mesure pour le grain dans tout notre royaume [...].

Aucun homme libre ne sera saisi, ni emprisonné ou dépossédé de ses biens, déclaré hors-la-loi, exilé ou exécuté, de quelque manière que ce soit. Nous ne le condamnerons pas non plus à l'emprisonnement sans un jugement légal de ses pairs, conforme aux lois du pays.

Jean sans Terre, Magna Carta, 1215.

¹ aide : impôt.



2 La démocratie au couvent ?

Réunion de moines autour de leur abbé, 1483, enluminure dans un manuscrit, bibliothèque Mazarine, Paris. La procédure de l'élection de l'abbé apparaît dans les règles monastiques au Moyen Âge.

Étape 1

Compléter la carte mentale sur les origines de la démocratie (doc. 1 à 4)

1. Reprenez la carte mentale commencée dans l'activité 1. ([LLS.fr/HTP291](https://lls.fr/HTP291))
2. Dessinez une nouvelle branche qui part du centre : « Les origines médiévales ».
3. Dessinez d'autres branches à l'aide des documents.

3 Les assemblées médiévales

Mais les débats sur la nature du peuple et sur les possibilités de sa représentation ne sont pas inhérents au paradigme de la démocratie. [...] Ils sont parfaitement compatibles avec les régimes princiers et monarchiques des derniers siècles du Moyen Âge. Thomas d'Aquin et Marsile de Padoue, aux XIII^e et XIV^e siècles, réfléchissant sur les constitutions mixtes et sur la souveraineté du peuple, ne sont pas des figures isolées [...]. Surtout, l'idée d'une représentation populaire est universellement mise en pratique, dans une série d'expériences politiques convergentes, aussi bien dans les villes, les grandes communes italiennes avant tout, que dans l'Église et surtout, [...] dans les assemblées représentatives de type « parlementaire » qui s'imposent partout comme lieux de médiation du pouvoir. Sous des noms différents, on trouve des réalités semblables : parlement en Angleterre ou en Sicile, états généraux ou états régionaux en France et dans l'espace d'influence de la royauté capétienne et valoise, Cortes dans toute la péninsule ibérique et diètes territoriales centrale ou locales (*Reichstag, Landtag*) dans la mosaïque des principautés laïques ou ecclésiastiques de l'Europe germanique, sans négliger leurs équivalents nordiques (*Riksdag* suédois) ou orientaux (*Sejm* polonais).

Michel Hébert, *La Voix du peuple. Une histoire des assemblées au Moyen Âge*, PUF, 2017.

Vocabulaire

- **Bien commun** : notion héritée d'Aristote. Le bien commun est le bien de l'ensemble de la communauté, ce qui profite à tous. C'est aussi un critère du bon gouvernement.
- **Diète** : assemblée de nobles, d'évêques et d'autres seigneurs, ayant pour rôle d'être ou de délibérer sur des questions importantes (impôts, successions, etc.).

Numérique

Le médiéviste Patrick Boucheron tisse des liens entre les fresques de Sienna et notre époque contemporaine. ([LLS.fr/HTMedieviste](https://lls.fr/HTMedieviste))



4 Le bon gouvernement au Moyen Âge

Ambrogio Lorenzetti, *Les effets du bon gouvernement*, 1338, fresque (détail), 2 x 7 m, Palazzo pubblico, Sienna. Dans ces célèbres fresques, le peintre représente la cité assemblée autour d'allégories du bon gouvernement : la paix, la justice, la charité, etc.

IDEE DEBAT

Selon vous, quel doit être le but d'un bon gouvernement ?

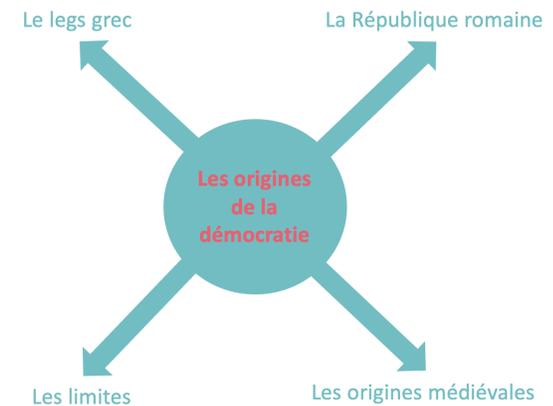
L'analyse

- >>> Avez-vous relevé les différentes expériences démocratiques au Moyen Âge, les lieux et les personnes qu'elles concernent ?
- >>> En avez-vous cerné les limites ?

Étape 1

Compléter la carte mentale sur les origines de la démocratie (doc. 1 à 4)

1. Reprenez la carte mentale commencée dans l'activité 1.
2. Dessinez une nouvelle branche qui part du centre : « Les origines médiévales ».
3. Dessinez d'autres branches à l'aide des documents.



EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

I. Les origines de la démocratie contemporaine

B. Un régime interrogé par des philosophes nombreux

Activité

4 Les penseurs de la démocratie

La démocratie est souvent présentée comme le « meilleur des régimes politiques ». L'expression signifie-t-elle qu'elle est un bon régime ou simplement le moins mauvais de tous les régimes ? La question du fonctionnement de la démocratie interroge les penseurs du politique depuis l'Antiquité. Les réflexions d'Aristote, Rousseau, Tocqueville et Arendt se révèlent encore utiles pour nous aider à penser les fondements – et les crises – de notre régime contemporain.

➤ **Quels sont les fondements philosophiques de la démocratie ?**

1 Les avantages de la démocratie selon Aristote

Philosophe grec de l'Antiquité (384-322 avant J.-C.), disciple de Platon, Aristote est l'un des penseurs politiques les plus influents du monde occidental. Son traité *Les Politiques* analyse notamment le concept de « cité ». L'étude des différents types de Constitution doit aider le législateur à fonder le régime le plus adapté à sa cité.

« Il est possible que de nombreux [individus], dont aucun n'est un homme vertueux, quand ils s'assemblent soient meilleurs que les gens dont il a été question », non pas individuellement, mais collectivement [...]. Au sein d'un grand nombre, en effet, chacun possède une part d'excellence et de prudence, et quand [les gens] se sont mis ensemble de même que cela donne une sorte d'homme unique aux multiples pieds, aux multiples mains et avec beaucoup d'organes des sens, de même en est-il aussi pour les qualités éthiques et intellectuelles. C'est aussi pourquoi la multitude est meilleur juge en ce qui concerne les arts et les artistes [...].

Les hommes vertueux, par contre, l'emportent sur chacun des individus de la foule, de la même manière dont on dit que les gens beaux l'emportent sur ceux qui ne sont pas beaux [...]. Qu'une différence de ce type entre la foule et un petit nombre de gens vertueux existe pour tout peuple et pour toute masse, ce n'est pas évident, et dans certains cas, par Zeus, c'est sans doute impossible [...]. Mais rien n'empêche que ce que nous avons dit soit vrai, [mais vrai] d'une certaine sorte de masse.»

Aristote, *Les Politiques*, III, II, 2-5, traduction de Pierre Pellegrin, © Flammarion, coll. « GF », 2015.

1. C'est à dire les hommes les meilleurs mais qui sont en nombre.
Buste d'Aristote, sculpture en albâtre, I^{er} siècle, Musée Nazionale Romano Palazzo, Rome.



2 L'état idéal: celui du peuple souverain, selon Rousseau

Portrait de Jean-Jacques Rousseau, par Angélique Bricteau, 1791, Bibliothèque de Genève.

Philosophe genevois, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) compte parmi les penseurs les plus importants des Lumières. Sa philosophie politique soutient que l'homme, naturellement bon, est corrompu par la société.

Pour retrouver sa bonté naturelle, il doit recourir au contrat social et obéir à des lois exprimant la volonté générale du peuple.

« Si tôt que cette multitude est réunie en un corps, on ne peut offenser un des membres sans attaquer le corps; encore moins offenser le corps sans que les membres s'en ressentent. Ainsi le devoir et l'intérêt obligent également les deux parties contractantes à s'entraider mutuellement, et les mêmes hommes doivent chercher à réunir sous ce double rapport tous les avantages qui en dépendent. Or le souverain n'étant formé que des particuliers qui le composent n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur; par conséquent la puissance souveraine n'a nul besoin de garantir envers les sujets, parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à tous ses membres [...] et il ne peut nuire à aucun en particulier. Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours tout ce qu'il doit être. Mais il n'en est pas ainsi des sujets envers le souverain, auquel malgré l'intérêt commun rien ne répondrait de leurs engagements s'ils ne trouvaient des moyens de s'assurer de leur fidélité. En effet, chaque individu peut comme homme avoir une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen [...]. Afin que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps: ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre.»

Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, livre I, chapitre 7, 1762.

1. C'est à dire celui qui exerce l'autorité politique.

3 La question de l'égalité dans la démocratie selon Tocqueville

Philosophe et homme politique français, Alexis de Tocqueville (1805-1859) visite les États-Unis en 1830 pour comprendre son régime. Son œuvre *De la démocratie en Amérique*, publiée en 1840, propose une analyse générale de la démocratie, de son histoire comme de ses vertus et de ses risques.

« Dans les démocraties, les serviteurs ne sont pas seulement égaux entre eux; on peut dire qu'ils sont, en quelque sorte, les égaux de leurs maîtres [...]. À chaque instant, le serviteur peut devenir maître et aspirer à le devenir; le serviteur n'est donc pas un autre homme que le maître. Pourquoi donc le premier a-t-il le droit de commander et qu'est-ce qui force le second à obéir ? L'accord momentané et libre de leurs deux volontés. Naturellement ils ne sont point inférieurs l'un à l'autre, ils ne le deviennent momentanément que par l'effet du contrat. Dans les limites de ce contrat, l'un est serviteur et l'autre le maître; en dehors, ce sont deux citoyens, deux hommes [...]. En vain la richesse et la pauvreté, le commandement et l'obéissance mettent accidentellement de grandes distances entre deux hommes, l'opinion publique, qui se fonde sur l'ordre ordinaire des choses, les rapproche du commun niveau et crée entre eux une sorte d'égalité imaginaire, en dépit de l'inégalité réelle de leurs conditions. Cette opinion toute-puissante finit par pénétrer dans l'âme même de ceux que leur intérêt pourrait armer contre elle; elle modifie leur jugement en même temps qu'elle subjuge leur volonté.»

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, partie III, chapitre 5, 1840.

Portrait d'Alexis de Tocqueville, par Théophile Chasériau, 1850, Musée de l'histoire de France, Château de Versailles.



Questions

- Quelles sont les conditions nécessaires à la naissance d'une vie démocratique ? (doc. 1 à 4)
- Pourquoi peut-on dire que la démocratie contribue à la formation d'un corps politique uni capable de dépasser les inégalités sociales ? (doc. 1 et 2)
- Quelles sont les forces de la démocratie ? (doc. 1 et 3)
- Quelles menaces pèsent sur la démocratie ? (doc. 4)
- Comment les principes et les conditions de la démocratie mis en avant par Aristote, Rousseau, Tocqueville et Arendt s'appliquent-ils à la V^e République au début du XXI^e siècle ? Donnez des exemples.

4 Peuple et élite politique en démocratie selon Hannah Arendt

Photographie d'Hannah Arendt prise en 1965.

La pensée de la philosophe et politologue Hannah Arendt (1906-1975) permet de questionner certains thèmes actuels, comme les frontières, le futur de l'Europe, l'exil et la fragilité de la démocratie.

L'« élite issue du peuple » a remplace les élites prémodernes de la naissance et de la richesse; nulle part elle n'a permis au peuple en tant que tel de faire son entrée dans la vie politique et de devenir partie prenante aux affaires politiques. Les rapports entre une élite dirigeante et le peuple, entre la minorité qui constitue à soi seul un « espace public », et la majorité, dont la vie s'écoule à l'extérieur de cet espace et dans l'obscurité, demeurent inchangés. Du point de vue de la révolution et de la survivance de l'esprit révolutionnaire, l'inconvénient ne réside pas dans l'émergence de fait d'une nouvelle élite: ce n'est pas l'esprit révolutionnaire, mais la mentalité démocratique d'une société égalitariste qui tend à nier l'élément incapable et le manque d'intérêt manifeste pour la politique en tant que telle dont témoignent de larges couches de la population. Le problème réside dans le manque d'espaces publics auxquels le peuple aurait librement accès et où l'on pourrait recruter une élite, ou plutôt, où cette élite se recruterait elle-même. Le problème, en d'autres termes, c'est que la politique est devenue un métier et une carrière, et que, pour cette raison même, on finit par choisir l'« élite » selon des normes et des critères eux-mêmes forcément non politiques. Il est dans la nature de tout système de partis que les talents politiques véritables ne puissent s'affirmer que dans de très rares cas, et il est plus rare encore que les qualités spécifiquement politiques survivent aux manœuvres mesquines de la politique partisane et à ses exigences purement commerciales.»

Hannah Arendt, *De la révolution* (1963, 1965), ch. VI, « La tradition révolutionnaire et son présent », traduction de Marie Berane et Johan-Frédrik Hel-Guedj, in *Humanisme conditionnel*, © Éditions Gallimard, 2012.

NOTIONS

Peuple: ensemble des citoyens, c'est-à-dire des individus réunis au sein d'une même communauté politique.
Volonté générale: volonté de l'ensemble des citoyens visant le bien de la communauté politique.
Volonté particulière: volonté de l'individu mais par l'intérêt personnel.

Questions

- Quelles sont les conditions nécessaires à la naissance d'une vie démocratique ? (doc. 1 à 4)
- Pourquoi peut-on dire que la démocratie contribue à la formation d'un corps politique uni et capable de dépasser les inégalités sociales ? (doc. 1 et 2)
- Quelles sont les forces de la démocratie ? (doc. 1 et 3)
- Quelles menaces pèsent sur la démocratie ? (doc. 4)
- Comment les principes de et les conditions de la démocratie mis en avant par Aristote, Rousseau, Tocqueville et Arendt s'appliquent-ils à la V^e République au début du XXI^e siècle ? Donnez des exemples.
- Réalisez un tableau mettant en évidence, pour chaque auteur, les conditions, les forces et les faiblesses de la démocratie

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

I. Les origines de la démocratie contemporaine

C. La démocratie française aujourd'hui, laïque et sociale

Activité 5

La laïcité à la française

COMPÉTENCES

- Être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations.
- Respecter la diversité des points de vue.

À partir de la Révolution française, la république s'est peu à peu affirmée comme laïque. La séparation des Églises et de l'État (1905) est une date clé de ce processus. À partir des années 1980, la question de la laïcité à l'école et dans les lieux publics se pose de façon récurrente, déchainant des débats dans lesquels s'opposent plusieurs visions de la laïcité.

Qu'appelle-t-on la laïcité à la française ? Quelles sont les différentes visions de la laïcité en France aujourd'hui ? Pour le comprendre, vous répondrez aux questions ci-dessous et rédigerez un bilan.

1 Laïcité : que dit la loi ?

- 1789** Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
Art. 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »
- 1905** La loi de séparation des Églises et de l'État
Art. 1^{er} : « La République assure la liberté de conscience. »
Art. 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »
- 1958** La Constitution
Art. 1^{er} : « La France est une république [...] laïque. »
- 2004** Loi du 15 mars 2004
Art. L. 141-5-1 : « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. »

Étape 2
Définir le concept (Doc. 2)
Pourquoi Jean Baubérot parle-t-il de « laïcités » au pluriel ?

3 Un incident autour du port du voile

La scène a eu lieu en pleine assemblée plénière du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Julien Odoul, président du groupe Rassemblement national a sommé la présidente socialiste, Marie-Guite Dufay, de demander à une des accompagnatrices scolaires présentes dans l'hémicycle de retirer son voile. [...] Julien Odoul a invoqué les « principes laïcs » et la « loi de la République » pour justifier sa demande. [...] La présidente du Conseil régional a rappelé la loi au micro pour calmer les esprits. « Le port de signes religieux est interdit à l'école ». Or cette accompagnatrice n'était pas dans l'enceinte d'un établissement scolaire. L'Observatoire de la laïcité rappelle également que dans l'espace public, le port de signes religieux est libre. Seule condition « la dissimulation du visage est en revanche interdite ». La mère de famille portait un voile laissant apparaître son visage.

Mathilde Durand, « Une femme voilée prise à partie par un élu régional RN : retour sur ce qu'il s'est passé vendredi », Le Journal du dimanche, 13 octobre 2019.

Vocabulaire

- Laïcité : principe républicain qui laisse à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, de penser et d'avoir ses propres opinions religieuses. L'État est neutre, de même que les services publics.

Étape 3
Étudier les traductions politiques du concept (Doc. 3 et 4)

- Pourquoi le port du voile dans l'espace public devient-il un sujet politique ?
- Quels acteurs politiques portent ces polémiques ?

4 Une laïcité instrumentalisée ?
Zalitchick, 16 novembre 2019, caricature.

L'analyse

- Avez-vous cité les principaux textes de loi définissant la laïcité en France ?
- Avez-vous défini les différentes conceptions de la laïcité ?
- Avez-vous cité des exemples concrets ?
- Avez-vous réussi à mettre vos opinions de côté et à respecter les différents points de vue ?

Étape 4
Rédiger un bilan

En un paragraphe organisé, expliquez les origines et les fondements de la laïcité à la française, puis les différentes conceptions de la laïcité qui traversent le débat public. Illustrez votre propos par des exemples concrets.

Étape 1

Comprendre les évolutions (doc. 1)

Identifiez les évolutions chronologiques et les définitions légales du concept de laïcité.

Étape 2

Définir le concept (doc. 2)

Pourquoi Jean Baubérot parle-t-il de « laïcités » au pluriel ?

Étape 3

Étudier les traductions politiques du concept (doc. 3 et 4)

- Pourquoi le port du voile dans l'espace public devient-il un sujet politique ?
- Quels acteurs politiques portent ces polémiques ?

Étape 4

Rédiger le bilan

En un paragraphe organisé, expliquez les origines et les fondements de la laïcité à la française, puis les différentes conceptions de la laïcité qui traversent l'espace public. Illustrez votre propos par des exemples concrets.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

I. Les origines de la démocratie contemporaine

C. La démocratie française aujourd'hui, laïque et sociale

Activité 6

La construction d'une démocratie moderne : la conquête des droits sociaux

Axe 1 : Des libertés pour la liberté

- Chap 1. Des libertés plurielles
- Chap 2. L'État, garant des libertés ?
- Chap 3. Des libertés à conquérir et à protéger

COMPÉTENCES

- Identifier différents types de documents et les contextualiser.
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, les citoyens français ont peu à peu conquis plusieurs droits sociaux, c'est-à-dire des droits collectifs nécessitant une intervention de l'État : droit au travail, droit de grève, protection de la santé, droit au logement.

En tant que représentants syndicaux, vous décidez de mettre en place une journée de formation sur l'histoire des droits sociaux à destination des salariés de votre entreprise. Vous préparez à cet effet un exposé oral dans lequel vous retracez l'histoire des principales conquêtes sociales.

1 Les lois sociales avant 1944

Étape 1

Rassembler des informations (Doc. 1 et 2)

- Quelles lois sociales sont acquises avant 1944 ?
- Quelles nouvelles conquêtes sociales le CNR propose-t-il ?

2 Le programme du Conseil national de la Résistance (1944)

Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; [...]
- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ; [...]
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

Programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944.

Numérique

Au milieu du XIX^e siècle, dans la fragile III^e République, Victor Hugo prononce un vibrant plaidoyer pour des lois sociales. (LLS.fr/H2P283)

3 La création du revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988

L'espoir, c'est aussi permettre à ceux qui sont les plus durement frappés, que notre société laisse partir à la dérive, que la marginalité guette, d'avoir droit à une deuxième chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion. Instaurer un droit au revenu minimum est une innovation d'une portée considérable. Après la création de la sécurité sociale, puis sa généralisation, après l'instauration du minimum vieillesse et des allocations chômage, c'est construire le dernier étage, franchir la dernière étape. Qu'on y songe, notre pays a déployé des décennies d'efforts pour lutter contre la pauvreté, contre le dénuement complet [...]. Il n'est pas digne de notre passé, ni concevable pour notre avenir, que tant de gens survivent dans la misère et se voient rejetés aux franges d'une société qui les frappe d'exclusion sans appel. La solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation, elle est la condition de sa réussite. Parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine.

Michel Rocard, discours de politique générale, 29 juin 1988.

Vocabulaire

- Conseil national de la Résistance : organisme dirigeant et coordonnant les différents mouvements de la Résistance à partir de 1943. Son programme de 1944 contient de nombreuses propositions de réformes économiques et sociales.
- Prestations sociales : transferts versés, en espèces ou en nature, par les institutions de protection sociale à des individus ou à des familles pour compenser certains risques sociaux.

IDÉE DÉBAT

En 2017, Benoît Hamon, candidat à l'élection présidentielle, propose l'instauration d'un revenu universel et inconditionnel qui serait versé à tous les individus. Que pensez-vous de cette idée ?

Étape 2

Présenter des évolutions (Doc. 3 et 4)

Les droits sociaux évoluent : certains sont créés, d'autres disparaissent.

Pensez à bien présenter ces évolutions et à les contextualiser.

4 Une remise en cause des droits sociaux ?

Après avoir baissé les APL de 5 € par mois, le Gouvernement annonce une remise à plat de ces aides régulièrement stigmatisées. Pourtant, ces 18 milliards € indispensables aux ménages pauvres et modestes sont la colonne vertébrale de la politique sociale du logement. [...] Depuis 10 ans, on assiste à un net décrochage entre les aides personnelles au logement et les dépenses réellement supportées par les ménages [...]. Les loyers moyens des bénéficiaires ont progressé de 32 % entre 2000 et 2010, tandis que les loyers-plafonds pris en compte dans le calcul des aides n'étaient revalorisés que de 15 %. Même phénomène concernant les charges : les dépenses d'énergie et d'eau des ménages ont progressé de 39 % en 10 ans, mais le forfait de charges des aides personnelles n'a été revalorisé que de 11 %. D'où un effort financier croissant des ménages, d'autant plus fort qu'ils disposent de revenus modestes.

Fondation Abbé Pierre, « La colonne vertébrale de la politique du logement fragilisée, les APL en danger », 2017.

5 Les foyers bénéficiaires des aides de la CAF en 2017 (en millions de foyers)

Revenu de solidarité active	11,8
Allocations familiales	4,9
Allocation de rentrée scolaire	3
Aide personnalisée au logement	2,8
Prime d'activité	2,7
Prestation d'accueil du jeune enfant	2,1
Allocation adultes handicapés	1,1

Montant total des prestations sociales versées par la CAF en 2017 : 58,61 milliards €

Étape 3

Construire un exposé oral (Doc. 1 à 5)

Pour votre présentation, prévoyez des documents (pas simplement ceux de la double page) et des fiches sur lesquelles vous aurez marqué vos notes :

- répartissez vous équitablement la parole
- pensez à ne pas lire vos notes
- pensez à regarder votre auditoire
- construisez un diaporama pour accompagner votre oral
- montrer des éléments sur les diapositives quand vous parlez

L'analyse

- » Avez-vous mis en avant le rôle de l'État dans la conquête des droits sociaux après la Seconde Guerre mondiale ?
- » Les syndicats ont un rôle de formation et d'information dans l'entreprise ou la fonction publique : votre auditoire vous a-t-il posé des questions après l'exposé ? Avez-vous débattu en classe ?

Étape 1

Rassembler les informations (doc. 1 et 2)

- Quelles lois sociales sont acquises avant 1944 ?
- Quelles nouvelles conquêtes le CNR propose-t-il ?

Étape 2

Présenter les évolutions (doc. 3 et 4)

Les droits sociaux évoluent : certains sont créés, d'autres disparaissent.

💡 Pensez à bien présenter ces évolutions et à les contextualiser.

Étape 3

Construire un exposé oral (doc. 1 à 5)

Pour votre présentation, prévoyez des documents (pas simplement ceux de la double page) et des fiches sur lesquelles vous aurez marqué vos notes :

- répartissez vous équitablement la parole
- pensez à ne pas lire vos notes
- pensez à regarder votre auditoire
- construisez un diaporama pour accompagner votre oral
- montrer des éléments sur les diapositives quand vous parlez

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

II. Les expériences plurielles de la démocratie

A. Plusieurs types de régimes démocratiques

Activité 8

L'Inde, la plus grande démocratie du monde

COMPÉTENCES

- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou des témoignages.
- Comprendre le sens de la complexité des choses.

Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

1 Un lent processus démocratique

2 La plus grande démocratie du monde

Parler de l'Inde comme de la « plus grande démocratie du monde » relève désormais du lieu commun, ce dont s'enorgueillissent les Indiens non sans provoquer parfois des réactions dubitatives à l'étranger.

L'Inde est une fédération, l'Union indienne, composée de 29 États (depuis mai 2014), auxquels viennent s'ajouter 7 territoires administrés directement par New Delhi. Elle comptait 814 millions d'électeurs lors du dernier scrutin national de 2014, dont 551 se sont déplacés pour voter aux dernières élections législatives d'avril 2014. Ces électeurs élisent leurs représentants à l'échelon fédéral et à celui des États, lors de scrutins au suffrage universel. Les 1 687 partis politiques indiens, nationaux comme régionaux, offrent un éventail de choix plus large que dans n'importe quelle démocratie occidentale. La presse, qui bénéficie de la liberté d'expression, compte plus de 82 000 journaux, lus par 130 millions de lecteurs.

Ingrid Therwath, « La démocratie indienne est-elle représentative ? », *Géoconfluences*, 24 mars 2015.

3 L'enjeu du vote des femmes

Taux de participation aux élections nationales (en %)

Suivez-vous l'avis de votre mari pour voter ? (en %)

4 Une dérive autoritaire ?

L'« autocratisation », qu'il faut comprendre au sens de déclin démocratique, affecte sévèrement l'Inde de Narendra Modi. [...] Le silence imposé au Cachemire indien depuis le début du mois d'août en est l'exemple récent le plus criant. Après avoir brutalement révoqué l'autonomie constitutionnelle de la région himalayenne à majorité musulmane, New Delhi l'a coupé du reste du monde, imposant des restrictions draconiennes de communication et de déplacement à toute la population. [...] L'Inde montre encore bien d'autres symptômes de déclin des libertés individuelles. En matière de liberté de la presse, le pays se classe derrière le Soudan au Sud, à la 140^e place du classement 2019 de Reporters sans frontières, qui compte 180 pays. En 2018, au moins six journalistes indiens ont été tués en lien avec leur travail. [...] Dans cette « nouvelle Inde » que dessinent les nationalistes hindous, quoique ce soit son désaccord avec le gouvernement se retrouve taxé d'ennemi de la nation, d'« animalisation ». [...] Au cours des cinq dernières années, les violences contre les minorités religieuses, et plus particulièrement contre la minorité musulmane, ont en effet connu une recrudescence.

Carole Dieterich, « L'inquiétante dérive de la démocratie indienne », *Les Échos*, 16 septembre 2019.

5 Terrorisme et nationalisme hindou

Channi Anand, manifestants indiens à Jammu, 13 février 2019, photographie.

Plusieurs attentats ont eu lieu au Cachemire. Les tensions entre musulmans et hindous ne cessent d'augmenter et les premiers sont souvent victimes de violences.

Étape 1

Relever dans les documents les informations nécessaires pour réaliser l'infographie (doc. 1 et 2)

- les dates clés ;
- les chiffres clés ;
- les mots clés.

Étape 2

Identifier les évolutions (doc. 3, 4 et 5)

Relevez les évolutions récentes de la vie politique en Inde. Appuyez vous sur des exemples précis (situés dans l'espace et dans le temps).

Étape 3

Réaliser une infographie

Ouvrez un document (Open Office Draw ou Easel.ly par exemple), puis créez votre infographie à l'aide des éléments relevés dans les documents.

Numérique

« L'Inde entre démocratie et nationalisme », une émission de France 24, juin 2019. (LLS.fr/HTAInde)

L'analyse

- Votre infographie permet-elle de comprendre les caractéristiques de la démocratie indienne ?
- Votre infographie est-elle claire, ni trop chargée ni trop simpliste ?
- L'avez-vous illustrée avec une carte, un graphique, une ou deux images légendées ?

Axe 1 - Fondements et expériences de la démocratie (LLS.fr/HTAActivités)

Étape 1

Relever dans les documents les informations nécessaires pour réaliser l'infographie (doc. 1 et 2)

- les dates clés
- les chiffres clés
- les mots clés

Étape 2

Identifier les évolutions (doc. 3, 4 et 5)

Relevez les évolutions récentes de la vie politique en Inde. Appuyez vous sur des exemples précis (situés dans l'espace et dans le temps).

Étape 3

Réaliser une infographie

Ouvrez un document (Open Office Draw ou Easel.ly par exemple) puis créez votre infographie à partir des éléments relevés dans les documents. L'infographie doit présenter des dessins simples associés à des événements, des chiffres et des mots clés (voir les fiches de révisions des chapitres d'Histoire et de Géographie).

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

II. Les expériences plurielles de la démocratie

A. Plusieurs types de régimes démocratiques

Activité 9

Un exemple de régime démocratique : la Belgique

COMPÉTENCES S'impliquer dans un travail d'équipe. Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité.

Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

Créé en 1830, et reconnu officiellement l'année suivante, l'État belge est une monarchie constitutionnelle composée de différents peuples : les Wallons, de langue française, et les Flamands, de langue néerlandaise. À la suite de six réformes institutionnelles, la Belgique est devenue un État fédéral. Mais les risques de séparatisme sont encore présents, comme l'a montré la crise politique de 2010.

Comment le régime démocratique belge tient-il compte des spécificités de sa population ? Décrivez le régime démocratique belge en créant une capsule vidéo à partir des documents du dossier.

3 L'État fédéral belge

I. Trois régions administratives

- Flandre
- Wallonie
- Bruxelles-Capitale

II. Des communautés linguistiques divisées

- Francophone
- Néerlandophone
- Germanophone

Vocabulaire

- État fédéral : État composé de plusieurs entités autonomes réunies dans une fédération.
- Monarchie constitutionnelle : régime politique dans lequel un monarque dirige l'État tout en reconnaissant une Constitution qui définit et limite ses pouvoirs.

Étape 3

Réaliser sa vidéo

Choisissez un logiciel gratuit comme iMovie, Shotcut, Kdenlive, Lightworks et réalisez votre montage vidéo.

1 La constitution belge

Étape 1

Prélever les informations importantes (Doc. 1 à 5)

- Définissez la nature de l'État belge.
- Identifiez le rôle de la royauté aujourd'hui.

Étape 2

Préparer sa vidéo

- Rédigez le texte de la vidéo en reprenant les éléments relevés dans les documents.
- Trouvez des images et des illustrations.

4 Séparatismes et nationalismes : aux origines de la crise politique de 2010

En 2010-2011, la Belgique a connu une grave crise politique opposant Flamands et Wallons. Elle est restée 541 jours sans gouvernement.

S'il n'y avait pas eu Bruxelles, le pays se serait peut-être déjà scindé. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, sans Bruxelles, il n'y aurait pas de conflit, mais il n'y aurait pas non plus de raison de vivre ensemble. La capitale est la seule région bilingue du pays ; c'est elle qui cause la discorde, mais elle constitue en même temps la charnière entre les deux régions inégales. Bruxelles est de plus le siège de l'Union européenne, le symbole de l'Europe unie. Outre la question pratique de savoir si, en cas de scission, la Flandre et la Wallonie seraient chacune membre de l'UE et pourraient avoir droit à un commissaire, que serait une Union européenne qui aurait une « capitale » divisée ?

Jeanne Rubner, « Un conflit historique et éternel », *Courrier international*, 9 juin 2010.

5 Le rôle de la royauté

À 17 ans, la princesse Élisabeth, l'héritière du trône, assiste pour la première fois à l'enregistrement du discours de la fête nationale. [...] Un symbole fort, surtout en une période de grand flottement politique. Car depuis les élections législatives du 26 mai [...], les partis traditionnels cherchent en vain de nouveaux équilibres politiques et échouent jusqu'ici à former un gouvernement. [...] Dans ce contexte, la princesse Élisabeth n'est pas seulement le témoin de ce moment de crise et de l'appel du roi à renouer le dialogue entre partis comme entre communautés, elle participe de cet appel, elle incarne la continuité de la monarchie, garante de la stabilité du pays, rempart suprême contre la tentation séparatiste.

Martin Tancredi, « À la fête nationale belge, le roi, l'héritière et le trubilion... », *Point de vue*, 9 août 2019.

IDÉE DÉBAT

Le modèle fédéral vous paraît-il plus ou moins efficace qu'un modèle centralisé comme celui de la France ?

L'analyse

- Avez-vous expliqué le modèle fédéral belge et ses spécificités ?
- Avez-vous expliqué de manière claire ses avantages et ses inconvénients ?
- Votre vidéo peut-elle servir à d'autres pour comprendre le système belge ?

Axe 1 - Fondements et expériences de la démocratie (LLS.fr/HTA1Activités)

Étape 1

Prélever les informations importantes (doc. 1 à 5)

- Définissez la nature de l'État belge.
- Identifiez le rôle de la royauté aujourd'hui.

Étape 2

Préparer sa vidéo

- Rédigez le texte de la vidéo en reprenant les éléments relevés dans les documents 1 à 5.
- Trouvez des images et des illustrations que vous intégrerez lors du montage dans votre capsule vidéo.

Étape 3

Réaliser sa vidéo

Choisissez un logiciel gratuit comme Movie Maker, iMovie, Shotcut, Kdenlive ou Lightworks et réalisez votre montage vidéo (maximum 3 minutes).

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

II. Les expériences plurielles de la démocratie

B. Des États qui deviennent des régimes démocratiques

Activité 10

Un exemple de transition démocratique : le Mali

Compétences Être rigoureux dans ses recherches et son traitement de l'information. Identifier différents types de documents et les contextualiser.

Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

Colonie française de 1895 à 1960, la République du Mali subit plusieurs coups d'État militaires dans les années 1980-1990. En 1991, le président Amadou Toumani Touré enclenche la transition démocratique. Modèle de réussite dans les années 1990-2000, le Mali doit faire face depuis 2012 à une nouvelle crise politique, marquée par des actes terroristes et des coups d'État.

Vous êtes un conseiller de la ministre française des Affaires étrangères qui doit intervenir dans une conférence intitulée « Afrique et démocratie ». Vous devez rédiger pour elle une petite fiche sur la situation au Mali.

1 Une transition progressive

2 Démocratie et liberté de la presse

Au Mali peut-être plus que n'importe où ailleurs en Afrique francophone, la presse et les journalistes ont été les acteurs directs d'une rupture radicale dans l'ordre politique : la chute de Moussa Traoré, en mars 1991, conséquence d'une mobilisation populaire de grande ampleur, a constitué un événement sans équivalent, quand, dans d'autres pays d'Afrique francophone, la vague des transitions démocratiques donnait lieu à des compromis et des ajustements plus ou moins importants. En 1992, Alpha Omar Konaré était élu président de la République : au pouvoir pour une décennie, il a été non seulement un des animateurs du mouvement démocratique, mais aussi le principal artisan du renouveau de la presse malienne, dont le rôle fut décisif dans la montée de la contestation. [...] La période de transition démocratique est une phase d'épanouissement des médias. La presse est aux premières loges [...] participer aux grands débats sur l'éducation, l'économie, l'emploi ; elle s'attache aussi à aborder la question du Nord, où il s'agit de mettre fin à la rébellion touarègue, ou à suivre les grands procès intentés aux dignitaires de l'ancien régime. Elle jouit par ailleurs d'un statut privilégié : de nouvelles lois sur la communication et la presse sont rapidement adoptées, qui, avec la Constitution de 1992, lui garantissent une liberté presque totale.

Thierry Perret, « Médias et démocratie au Mali : le journalisme dans son milieu », *Politique africaine*, 2005.

Numérique

« Démocratie et fractures sociales au Mali : entre corruption et espoirs de démocratie », par Issa N'Diaye. (LLS.fr/HTMali)

3 Les élections de 2018 dans un climat tendu

Michele Cattani, manifestation pour des élections « transparentes » dans les rues de Bamako, 8 juin 2018, photographie.

4 Échec de la démocratie et montée de l'islam politique

L'avènement de la démocratie, espoir d'une situation meilleure, a semblé être un mirage pour la majorité des Maliens, dans la mesure où leurs conditions de vie ne se sont guère améliorées autant qu'ils l'auraient souhaité. L'instauration de la démocratie n'a donc pas permis la résorption des différentes crises sociales qui ont secoué le Mali.

[...] La démocratisation du Mali n'a pas permis l'établissement d'un débat politique franc et sincère. Elle n'a pas non plus assuré une alternance politique digne. Ce qui à l'international paraissait être une alternance était en effet une succession désignée, souvent loin des aspirations du peuple [...]. Les troubles de 2012, les plus graves de l'histoire du Mali, sont apparus comme étant une crise due à la faillite de la démocratie. Cet échec de la démocratie malienne [...] va pousser les leaders religieux (islamistes) à légitimer leur incursion dans le domaine politique. Ils se posent en concurrents de l'État en critiquant ouvertement l'action publique.

Boubacar Haïdara, « Les formes d'articulation de l'islam et de la politique au Mali », thèse de géographie de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2015.

5 L'éducation des filles, un défi pour l'avenir du pays

Jürgen Bätz, jeunes filles assistant à des cours dans l'école de Mopti, 21 mars 2018, photographie.

Vocabulaire

- Coup d'État : renversement illégal et souvent brutal du pouvoir par une personne investie d'une autorité.
- Transition démocratique : passage progressif d'un régime non-démocratique à une démocratie.

Étape 3

Expliquer les défis contemporains (Doc. 3, 4 et 5)

En quelques phrases simples, expliquez les difficultés récentes de la démocratie malienne.

Étape 4

Mettre en forme votre fiche

Pensez à utiliser des couleurs, à sauter des lignes. Le ministre est pressé : votre fiche doit lui permettre de comprendre en quelques minutes la situation au Mali.

L'analyse

- >>> Votre fiche permet-elle de comprendre la transition démocratique au Mali et ses difficultés actuelles ?
- >>> Avez-vous utilisé des sources fiables ? Les avez-vous citées ?
- >>> Prenez le temps de regarder les fiches de vos camarades : ont-ils mis l'accent sur les mêmes éléments que vous ?

Étape 1

Faire un bilan historique (doc. 1)

Sur une petite fiche (format A5), présentez trois dates de l'histoire du Mali.

Étape 2

Donner des exemples (doc. 2)

Expliquez en quelques phrases l'importance de la liberté de la presse dans la transition démocratique.

Étape 3

Expliquer les défis contemporains (doc. 3, 4 et 5)

En quelques phrases simples, expliquez les difficultés récentes de la démocratie malienne.

Étape 4

Mettre en forme votre fiche

Pensez à utiliser des couleurs, à sauter des lignes.

La ministre est pressée : votre fiche doit lui permettre en quelques minutes la situation au Mali.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

II. Les expériences plurielles de la démocratie

B. Des États qui deviennent des régimes démocratiques

Activité

11

Un exemple de transition démocratique : l'Espagne

Après sa victoire contre les Républicains lors de la guerre civile (1936-1939), le général Francisco Franco soumet l'Espagne grâce à une dictature brutale et conservatrice. Avant sa mort en 1975, il confie la destinée du pays au jeune roi Juan Carlos qui décide, contre les intentions du dictateur, de le conduire sur la voie de la démocratie.

► Par quel processus l'Espagne est-elle passée de la dictature à la démocratie ?

1 La transition démocratique en Espagne : chronologie



2 L'Espagne sous la dictature de Franco

« [La guerre civile] dure trois ans [1936-1939], ensanguinant l'Espagne et revêtant vite l'aspect d'un conflit irréductible entre fascistes et démocrates [...] »

La victoire de Franco en 1939 sera ainsi considérée comme une nouvelle avancée des fascismes en Europe [...]. Soutenu par les forces traditionnelles de l'Espagne, visant à préserver les vieilles structures du pays (grande propriété, paysannerie traditionnelle, petite bourgeoisie locale), encadrant la population aux moyens de l'Église et de l'armée, Franco instaure en Espagne, un régime que l'on peut qualifier de crypto-fascisme¹. La Phalange, parti unique, sert de courroie de transmission au régime ; l'éducation, la vie familiale et professionnelle sont étroitement contrôlées ; un régime corporatif est mis en place en mars 1938. Sans doute est-ce en loin des modèles totalitaires allemand et italien qui triomphent dans les années 1930. Mais des similitudes existent, même si, au sein du franquisme, la volonté conservatrice l'emporte sur la vision totalitaire².



Photographie du dictateur Franco, en 1944.

¹ Régime ou idéologie adhérent au fascisme de façon dissimulée. Serge Bernstein, *Démocrates, régimes autoritaires et totalitarismes de 1919 à nos jours*. © Hachette supérieur. Coll. « Carré Histoire », 2013.

3 L'alliance de deux hommes



À son retour d'un voyage officiel en Chine, le roi d'Espagne est accueilli à l'aéroport de Madrid par le chef du gouvernement Adolfo Suárez, le 24 juin 1979.

5 Les moteurs de la transition démocratique en Espagne

« La mort de Franco et l'accession au pouvoir du roi Juan Carlos I^{er}, le 22 novembre 1975, changent la donne politique. Soutenu par l'armée, attaché au maintien du système franquiste, le nouveau souverain confie à Adolfo Suárez le soin de le démembrer en douceur. Contrairement aux espoirs du Caudillo [Franco], le roi entend renouer avec le modèle de la monarchie démocratique à l'anglaise et octroyer plus de liberté par le haut [...] »

La société espagnole manifeste son désir de tourner la page avec le franquisme à l'occasion des élections législatives de 1977. Le grand parti UCD, Union du centre démocratique, dirigé par des transfuges du franquisme ralliés à la démocratie, dont Adolfo Suárez, s'effondre en faveur du parti socialiste conduit par Felipe Gonzalez, un antifranquiste réfugié en France [...]. La société espagnole est saisie par la fièvre de la *movida*, une révolution socioculturelle aussi profonde que brutale. Tous les piliers du franquisme s'effondrent en quelques années : la jeunesse découvre la liberté sexuelle, l'Église perdant son rôle de magistère moral ; le divorce et le concubinage disloquent les familles ; les femmes échappent à la tutelle des hommes, l'homosexualité s'affirme [...].

Le cinéma de Carlos Saura, de Pedro Almodovar illustre ces bouleversements. Même l'armée n'est plus ce contre-pouvoir, gardien de l'héritage franquiste. La guerre d'Espagne, sujet longtemps tabou, devient l'objet d'un travail de mémoire³.

³ Marc Nouchi, *La Démocratie aux États-Unis et en Europe (1918-1989)*. © Armand Colin, 1999.

4 La loi de Réforme politique, coup d'envoi de la transition démocratique

La loi de Réforme politique est votée par les Cortès franquistes le 18 novembre 1976 (qui s'auto-dissolvent pour accompagner la transition démocratique), approuvée par référendum par les Espagnols le 15 décembre 1976 et promulguée le 4 janvier 1977.

« Article 1^{er}. La démocratie, dans l'État espagnol, est fondée sur la suprématie de la loi, expression de la volonté souveraine du peuple. Les droits fondamentaux de la personne sont inviolables et lient tous les organes de l'État. Le pouvoir d'élaborer et d'approuver les lois réside dans les Cortès. Le Roi sanctionne et promulgue les lois.

Article 2. Les Cortès sont composées du Congrès des Députés et du Sénat. Les députés du Congrès seront élus au suffrage universel, direct et secret de tous les Espagnols majeurs [...]. Le président des Cortès et du Conseil du Royaume sera nommé par le Roi.

Article 3. L'initiative de la réforme constitutionnelle reviendra : a) au Gouvernement, b) au Congrès des Députés [...]. La présente loi aura rang de Loi Fondamentale. Fait à Madrid, le 4 janvier 1977. Juan Carlos. Le président des Cortès espagnoles, Torcuato Fernández Miranda. »

NOTIONS

Cortès : parlement du royaume d'Espagne.
Dictature : régime politique concentrant tous les pouvoirs entre les mains d'une personne.
Franquisme (ou régime franquiste) : régime politique sous Francisco Franco associant les caractères du fascisme et de la dictature militaire (1939-1975).
Transition démocratique : processus politique caractérisé par le passage progressif d'un régime autoritaire à la démocratie.

Questions

- 1 Qui est à l'origine de la transition démocratique espagnole ? (doc. 1 et 3)
- 2 Dressez un tableau des différentes forces politiques espagnoles et de leurs objectifs.
- 3 Montrez que la transition démocratique espagnole est un processus pacifique. (doc. 4)
- 4 Montrez que la transition démocratique espagnole s'accompagne de profondes mutations sociales. (doc. 5)
- 5 Comparez la transition démocratique espagnole avec celle du Portugal des années 1970 en distinguant les principales étapes, le rôle des acteurs politiques et de la société. Réalisez ensuite un schéma type du processus de transition démocratique.

Questions

- 1 Qui est à l'origine de la transition démocratique espagnole ? (doc. 1 à 3)
- 2 Dressez un tableau des différentes forces politiques espagnoles et de leurs objectifs. (doc. 1 et 2)
- 3 Montrez que la transition démocratique espagnole est un processus pacifique. (doc. 4)
- 4 Montrez que la transition démocratique espagnole s'accompagne de profondes mutations sociales. (doc. 5)
- 5 Comparez la transition démocratique espagnole avec celle du Portugal des années 1970 en distinguant les étapes, le rôle des acteurs politiques et de la société. Réalisez ensuite un schéma type du processus de transition démocratique.
- 6 Réalisez un schéma fléché mettant en évidence les étapes, les acteurs et les difficultés de la transition démocratique.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

II. Les expériences plurielles de la démocratie

C. Des démocraties qui deviennent des régimes autoritaires ?

Activité 12

La Turquie, un exemple de basculement vers un régime autoritaire

Asx 1: Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

COMPÉTENCES

- Identifier différents types de documents et les contextualiser.
- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une démarche de vérité.

Après la chute de l'Empire ottoman en 1922, la Turquie devient une république laïque. Élu président de la République au suffrage universel en 2014, Recep Tayyip Erdoğan, chef du Parti nationaliste AKP, fait progressivement basculer le pays vers un régime autoritaire, voire, selon certaines analyses, dictatorial.

À l'aide des documents proposés, réalisez une frise chronologique pour retracer les étapes du virage autoritaire du régime turc.

Étape 1

Retracez le parcours de R. T. Erdoğan

Sur votre frise chronologique, notez :

- la date à laquelle R. T. Erdoğan entre en politique ;
- la date à laquelle il fonde son parti ;
- la date à laquelle il arrive au pouvoir.

2 Un bilan des purges de 2016

C'est une purge sans fin dans laquelle s'est lancé le président turc, Recep Tayyip Erdoğan. Depuis le coup d'État raté de juillet 2016, quelque 140 000 fonctionnaires avaient déjà été limogés et 44 000 jetés en prison. [...] Le nouveau décret, publié le 24 décembre, annonce la mise à pied de 2 756 fonctionnaires supplémentaires, dont 637 militaires et 105 universitaires. Cette tentative de putsch [...] a offert [à Erdoğan] l'occasion de s'assurer une mainmise encore plus implacable sur l'État et d'écraser toute opposition au nom de la « lutte contre le terrorisme ». [...] L'opposition de gauche et les « kémalistes », héritiers des valeurs de la république laïque fondée par Mustafa Kemal, n'ont pas été épargnés, comme le démontre l'acharnement du pouvoir contre le quotidien Cumhuriyet, mais aussi contre des intellectuels libéraux, les ONG ou des figures de la société civile, comme le médecin Osman Kavala. La répression sans fin menée par le président turc masque mal, pourtant, la faiblesse réelle de son pouvoir. [...] La Turquie de demain ne se reconnaît plus en Erdoğan. Ce dernier a parfaitement compris. D'où son inquiétude et sa volonté d'imposer sa poigne de plus en plus autoritaire.

« En Turquie, la purge sans fin », éditorial du Monde, 27 décembre 2017.

3 Un nouveau palais présidentiel

Palais présidentiel d'Ankara, Turquie, 17 février 2019, photographie anonyme.

4 2016-2018 : l'état d'urgence en Turquie

Un premier décret de loi a pris fin juillet 2016, qui impose une série de limitations sérieuses des libertés dont : durée de la garde à vue portée à 30 jours, entrave de toutes les conversations entre les avocats et leurs clients en détention, une conversation téléphonique de 10 minutes tous les 15 jours maximum pour les détenus, la possibilité de démettre fonctionnaires, enseignants et magistrats, la fermeture de 1 143 établissements privés d'enseignement, de fondations, d'associations, etc. [...] Aucune garantie judiciaire n'est expressément prévue. La Cour constitutionnelle est écartée, et l'interdiction des tribunaux administratifs ou judiciaires très problématique (compte tenu du contexte, notamment de la démission ou de l'arrestation de milliers de magistrats).

Ariane Bonzon, « Les états d'urgence en France et en Turquie sont-ils très différents ? », Slate.fr, 25 juillet 2016.

5 2017 : le vote des pleins pouvoirs

Un pouvoir absolu. Le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, a remporté ce dimanche soir la bataille serrée (et contestée juridiquement) qui lui permet de cumuler à partir de 2019 les fonctions de chef de l'État, chef des armées, chef du gouvernement, chef du parti islamiste-conservateur AKP et de sa faction parlementaire. [...] Cette victoire a été obtenue par une combinaison de trois éléments [...] : une propagande d'État massive, avec 90 % du temps d'antenne dévolu au « oui » et l'intimidation des militants du « non », traités de « terroristes » ou de « putschistes » ou la fermeture de nombre de médias d'opposition au nom de l'état d'urgence [...]. Ce dernier a suscité aussi, deuxième élément, une peur dans la population qui, conjuguée à la guerre syrienne toute proche et aux attentats djihadistes ou des séparatistes kurdes, a poussé la majorité des Turcs à confier leur défense à leur président sans aucune limite ou contre-pouvoirs.

Yves Bourdillon, « Référendum turc : Erdoğan obtient les pleins pouvoirs », LesÉchos.fr, 16 avril 2017.

Vocabulaire

- AKP : Parti de la justice et du développement. Parti conservateur et nationaliste turc fondé en 2007, au pouvoir depuis 2002.
- État d'urgence : état d'exception permettant aux autorités politiques de restreindre les libertés individuelles.
- Purge : dans ce sens, élimination (symbolique ou réelle) des opposants politiques.

Étape 2

Identifiez les ruptures (doc. 2)

1. Qu'est-ce que le « coup d'État manqué du 15 juillet » ? Faites une recherche sur Internet pour obtenir plus d'informations.

2. Ajoutez entre deux et quatre dates à votre frise.

Étape 3

Comprenez le basculement vers un régime autoritaire (Doc. 3, 4 et 5)

1. Identifiez les moyens par lesquels s'installe un régime autoritaire.

2. Ajoutez entre deux et quatre dates à votre frise.

Idée Débat

À votre avis, une telle dérive autoritaire est-elle possible en France ? Pourquoi ?

L'analyse

- » Avez-vous mis en avant au moins quatre grandes étapes ?
- » Avez-vous expliqué le rôle de R. T. Erdoğan et de son parti ?

Numérique

« Turquie, comment meurt une démocratie » : une vidéo du Monde datant de 2017 qui montre la vitesse à laquelle la situation s'est dégradée.

LLS.fr/HTTurquie

396

397

Asx 1 - Fondements et expériences de la démocratie | LLS.fr/HTP397

Étape 1

Retracer le parcours de Recep Tayyip Erdoğan (introduction et doc. 1)

Sur votre frise chronologique, notez les dates suivantes :

- la date à laquelle il entre en politique
- la date à laquelle il fonde son parti
- la date à laquelle il arrive au pouvoir

Étape 2

Identifier les ruptures (doc. 2)

1. Qu'est-ce que le « coup d'état manqué du 15 juillet » ? Faites une recherche sur Internet pour obtenir plus d'informations.
2. Ajoutez entre deux et quatre dates à votre frise chronologique.

Étape 3

Comprendre le basculement vers un régime autoritaire (doc. 3, 4 et 5)

1. Identifiez les moyens par lesquels un régime autoritaire s'installe progressivement en Turquie.
2. Ajoutez, à nouveau, entre deux et quatre dates à votre frise chronologique.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

II. Les expériences plurielles de la démocratie

C. Des démocraties qui deviennent des régimes autoritaires ?

Activité 13

Restreindre les libertés pour protéger ? La question de l'état d'urgence

Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat

- Chap 1. Libertés, égalités, discriminations
- Chap 2. L'exercice de la liberté
- Chap 3. Libertés en question

COMPÉTENCES

- Respecter la diversité des points de vue.
- Savoir écouter et apprendre à débattre.

Après les attentats de Paris en novembre 2015, le président de la République François Hollande a décrété l'état d'urgence. Il n'avait été utilisé que six fois depuis sa création en 1955, pendant la guerre d'Algérie. Après 2015, l'état d'urgence a ensuite été prolongé à cinq reprises, notamment durant la période électorale de 2017. En novembre 2017, la loi antiterroriste qui est votée par le Parlement met fin à l'état d'urgence mais reprend un certain nombre de ses principes.

Faut-il restreindre les libertés pour assurer la sécurité ? À vous de débattre de ce sujet en classe. Choisissez vos arguments en vous aidant des documents proposés.

1 Fouilles et contrôles

Un contrôle de police devant la cathédrale Notre-Dame de Paris, 24 décembre 2016.

Étape 1

Comprendre ce qu'est l'état d'urgence (Doc. 1 et 2)

- Comment se traduit concrètement l'état d'urgence ?
- Qui est chargé de le mettre en œuvre ?

2 La loi antiterroriste (2017) : un pouvoir accru du préfet

Numérique

- La loi antiterroriste expliquée par FranceTV. (LLS.fr/H2Antiterroriste)
- Les arguments opposés de deux députés en vidéo sur LeMonde.fr. (LLS.fr/H2EtatUrgence)

3 Pour l'état d'urgence

Malgré les critiques sur son efficacité et les craintes pour les libertés publiques, l'état d'urgence continue d'être soutenu par une majorité de Français – 69 %, soit près de sept sur dix sont favorables à sa prolongation au-delà de trois mois. [...] Nombreux sont ceux qui considèrent que ce régime d'exception [...] les protège contre la menace terroriste et le risque d'un nouvel attentat, redouté de tous. « Deux mois et demi après les attentats de Paris, le risque est toujours aussi grand », estime ainsi Philippe Castille, 60 ans, retraité, qui fait partie de la centaine de personnes ayant répondu à notre appel à témoignage. [...] Aux yeux de la majorité des personnes ayant répondu à notre appel à témoignage, ce régime d'exception continue d'apparaître comme « une nécessité », non pas tant au niveau de son efficacité opérationnelle ou juridique qu'au plan psychologique. [...] Pour se sentir en sécurité, Guillaume Even est lui aussi prêt à « amender quelque temps [ses] libertés », « le prix à payer », estime-t-il, pour assurer la sécurité des citoyens, « exigence qui se positionne au-dessus de celle du respect de certaines de nos libertés ». Il concède toutefois à regret que « c'est terrible de se dire que l'un des objectifs de ceux qui nous menacent est réussi, par cela ».

Camille Bordenet, « Une majorité de Français soutiennent l'état d'urgence », LeMonde.fr, 25 janvier 2016.

Vocabulaire

- État d'urgence** : ensemble de mesures exceptionnelles prises par le pouvoir exécutif. Ces mesures doivent permettre de renforcer la sécurité intérieure et de lutter contre le terrorisme.
- Régime d'exception** : situation où le droit commun est suspendu face à une crise très grave.

4 Contre « l'état d'urgence permanent »

Ce texte s'emploie à transposer [...] les principales dispositions de l'état d'urgence dans le droit ordinaire : assignation à résidence (Élargie à la commune de l'intéressé), perquisitions administratives [...], possibilité pour les préfets de fermer des lieux de culte jugés dangereux... Autant de mesures qui transfèrent au pouvoir exécutif et à la police des prérogatives de la justice. [...]

Si le Conseil d'État a validé ce projet, de nombreux juristes, le défenseur des droits, Jacques Toubon, ou la Commission nationale des droits de l'homme ont mis en garde contre cette banalisation d'un état d'exception et le renforcement [d'une] « société de suspicion ». [...] Gommer le contrôle de la justice affaiblit l'État de droit. L'impératif de la sécurité ne peut conduire à la remise en cause des libertés individuelles, l'ADN d'une démocratie.

« Projet de loi antiterroriste : les risques de l'état d'urgence permanent », LeMonde.fr, 13 septembre 2017.

Étape 2

Relever les différents arguments (Doc. 3, 4 et 5)

Pourquoi l'état d'urgence a-t-il été instauré ? Pourquoi certains s'opposent-ils à l'état d'urgence ?

LA FRANCE EN GUERRE

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
SÉCURITÉ

« JE DÉCLARE L'ÉTAT D'URGENCE ! »

SINE MENSURE

5 Une critique de l'état d'urgence

Mix et Remix, dessin dans Sine Mensural, novembre 2015.

Étape 3

Débattre (Doc. 1 à 5)

L'analyse

- Pensez à appuyer vos idées et vos opinions sur des exemples précis.
- Écoutez les opinions des autres sans les interrompre.

Le débat a-t-il permis de mettre en avant les arguments pour et contre ?
 Vos avis ont-ils évolué au cours du débat ou êtes-vous resté sur votre position ?

Étape 1

Comprendre ce qu'est l'état d'urgence (doc. 1 et 2)

- Comment se traduit concrètement l'état d'urgence ?
- Qui est chargé de le mettre en œuvre ?

Étape 2

Relever les différents arguments (doc. 3, 4 et 5)

- Pourquoi l'état d'urgence a-t-il été instauré ?
- Pourquoi certains s'opposent-ils à l'état d'urgence ?

Étape 3

Débattre (doc. 1 à 5)

- Pensez à appuyer vos idées et vos arguments sur des exemples précis.
- Écoutez les opinions des autres sans les interrompre et les invectiver.



EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

III. Les pratiques dans un régime démocratique

A. Des pratiques politiques : voter et faire campagne

Activité 14

Les partis politiques

COMPÉTENCES

- Repérer et apprécier les intentions des auteurs.
- Respecter la diversité des points de vue

Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

Apparus en Angleterre dès le XVII^e siècle et en France à partir de la Révolution, les partis politiques sont profondément liés au fonctionnement de la démocratie représentative. En France, leur rôle est inscrit dans l'article 4 de la Constitution de 1958. Néanmoins, leur place semble aujourd'hui se réduire au profit de nouvelles formes de mobilisation politique.

Effectuez les activités suivantes pour mieux comprendre le rôle des partis politiques en France et leurs évolutions récentes.

1 En France, les principaux partis politiques

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Centre droit	Droite	Extrême droite
Dirigeant ou dirigeante						
Pourcentage de voix obtenues aux présidentielles de 2017 (1 ^{er} tour)						
Nombre de député(e)s après les législatives de 2017						
Principales idées défendues						

Étape 1

Complétez le tableau ci-dessus

Attention, certains partis politiques présentés ici n'existaient plus en 2017.

2 Une confiance en baisse

Avez-vous confiance dans les partis politiques français ? (en %)

91 NON

9 OUI

Source : CEVIPOF/Opinionway, janvier 2019.

Étape 2

Mesurer la confiance dans les partis politiques (Doc. 2 et 3)

Et vous, avez-vous confiance dans les partis politiques français ? Faites un calcul statistique à l'échelle de la classe et comparez le résultat aux tendances nationales.

Vocabulaire

- Adhèrent** : personne qui adhère à un parti politique, qui en possède la carte et a payé sa contribution au parti.
- Militant** : personne qui s'engage dans un parti politique par différentes actions (tracage, participation aux réunions, etc.).
- Pluralisme politique** : principe démocratique selon lequel il doit exister plusieurs partis politiques représentant les différentes sensibilités d'une société.

4 Argent et démocratie

Les partis et campagnes électorales [sont financés] majoritairement par les dons privés des entreprises et des particuliers. [...] Plus un candidat dépense d'argent, plus il a de chances de l'emporter. Aux États-Unis, un sénateur victorieux débourse dix millions de dollars en moyenne ; en France, le coût de la campagne s'élève à 18 000 euros en moyenne pour un député dépassant 1 % des voix. Et qui reçoit le plus de dons privés ? Les candidats de droite, dont les idées correspondent le plus aux aspirations des plus fortunés. [...] Dans notre pays, les 10 % les plus riches effectuent plus de 53 % des dons aux partis politiques, des dons subventionnés par l'État puisque déductibles des impôts à hauteur des deux tiers. [...] Plus vous avez de l'argent, plus vous pouvez peser sur le débat démocratique. [...] La capture de la vie politique par les plus riches peut conduire à un rejet de la part du reste de la population. Et déboucher sur des populismes, comme on le voit aujourd'hui aux États-Unis avec Donald Trump, ou dans certains pays européens, comme la Hongrie, la Pologne et plus récemment l'Italie.

Interview de Julia Cagé (économiste, spécialiste du financement des partis politiques), dans Télérama, 27 septembre 2018.

Étape 3

Identifier des évolutions actuelles (Doc. 3 et 4)

- Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de crise des partis politiques ?
- À partir d'une recherche sur Internet, montrez quel nouveau mode de financement des partis politiques est proposé par Julia Cagé.

IDÉE DÉBAT

Les partis politiques sont-ils indispensables à la démocratie ?

L'analyse

- Avez-vous réussi à effectuer les différentes activités ?
- Avant de réaliser ces activités, connaissiez-vous des partis politiques français ? Comment ?

398

Étape 1

Connaître les différents partis politiques français (doc. 1)

- Complétez le tableau intitulé « En France, les principaux partis politiques »
- Attention ! Certains partis n'existent peut-être plus ou ont changé de nom.

Étape 2

Mesurer la confiance dans les partis politiques (doc. 2 et 3)

Et vous, avez-vous confiance dans les partis politiques français ? Faites un calcul statistique à l'échelle de la classe et comparez le résultat aux tendances nationales.

Étape 3

Identifier les évolutions actuelles (doc. 3 et 4)

- Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de « crise des partis politiques » ?
- À partir d'une recherche sur Internet, montrez quel nouveau mode de financement des partis politiques est proposé par Julia Cagé.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

III. Les pratiques dans un régime démocratique

A. Des pratiques politiques : voter et faire campagne

Activité 15

Les campagnes électorales

- Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie**
- ▶ 1. Les origines de la démocratie
 - ▶ 2. Les expériences de la démocratie
 - ▶ 3. Les pratiques démocratiques

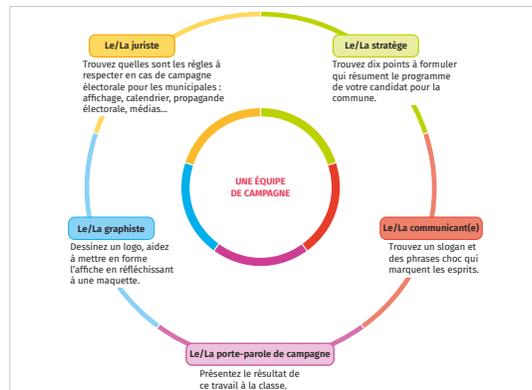
- COMPÉTENCES**
- ▶ S'impliquer dans un travail d'équipe.
 - ▶ Être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences

Les campagnes électorales rythment la vie des démocraties représentatives, à toutes les échelles, de la campagne pour élire un député de classe à la campagne présidentielle.

Sous forme de jeu de rôle, constituez l'équipe de campagne de votre candidat(e) favori(e) aux élections municipales. Vous devez l'aider à rédiger sa profession de foi et à respecter les modalités de la campagne. Répartissez-vous le travail puis exposez-le à la classe. Chacun pourra juger de la campagne électorale la plus respectueuse de la loi et la plus convaincante.

Étape 1

Préparer la campagne
Répartissez-vous les rôles et travaillez individuellement à votre tâche.



1 Une équipe de campagne

Étape 2

Réunion de campagne !
Mettez en commun vos recherches, ajustez vos choix en fonction des remarques des autres.
Trouvez un nom fictif pour votre candidat(e).

Image interactive

Nom, image

CHANGEONS D'AVENIR
Élections municipales, Arles, les 15 et 22 mars
Cyril Girard et Virginie Maris

La liste citoyenne POUR UN PROJET ÉCOLOGIQUE

Engagement

Éléments de programme

2 Qu'est-ce qu'une profession de foi ?

Profession de foi du Parti Écologique d'Arles, mars 2020.

Étape 4

Présenter une profession de foi à l'oral

Le/La porte-parole présente à la classe la profession de foi et le bilan que l'équipe en retire : aspects positifs, difficultés éventuelles, etc.

L'analyse

- >>> Votre affiche présente-t-elle tous les éléments de l'étape 4 ?
- >>> Votre équipe a-t-elle bien fonctionné ? Pourquoi ? À quelles difficultés avez-vous été confrontés ?
- >>> Quelle affiche vous semble la plus convaincante ?

Vocabulaire

- **Campagne électorale** : période précédant une élection, durant laquelle les candidats et candidates se présentent et diffusent leurs idées pour récolter le plus de voix possible.
- **Profession de foi** : en ce sens, documents réalisés par un candidat à une élection détaillant ses principes et son programme.

Étape 3

Créer une affiche
Ouvrez un document Open Office Draw ou équivalent, et créez votre affiche en mettant en avant la profession de foi de votre candidat(e) pour la ville.

- Elle doit comporter :
- un nom fictif ;
 - le nom d'une commune (réelle ou inventée) ;
 - un logo ;
 - des éléments du programme.
- ⚠ Attention à ne pas trop charger l'affiche.

Étape 1

Préparer la campagne (doc. 1)

Répartissez-vous les rôles et travaillez à votre tâche.

Étape 2

Organiser une réunion de campagne (doc. 1)

1. Mettez en commun vos recherches, ajustez vos choix en fonction des remarques des autres.
2. Trouvez un nom fictif pour votre candidat.e.

Étape 3

Créer une affiche (doc. 2)

1. Ouvrez un document Open Office Draw ou équivalent et créez votre affiche en mettant en avant la profession de foi du candidat pour la ville.
2. Elle doit comporter : un nom fictif, le nom d'une commune (réel ou fictif), un logo, des éléments du programme).

Étape 4

Présenter la profession de foi à l'oral (doc. 2)

Le/la porte-parole présente à la classe la profession de foi et bilan que l'équipe en retire : aspects positifs, difficultés éventuelles, etc.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

III. Les pratiques dans un régime démocratique

A. Des pratiques politiques : voter et faire campagne

Activité 16

Le vote

COMPÉTENCES

- Être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité.

Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

Pratiqué depuis l'Antiquité pour désigner des magistrats, voter des lois ou encore éliminer des personnes dangereuses pour la cité, le vote est intimement lié au régime démocratique. La participation au vote et ses modalités, dans une démocratie représentative, sont en effet des marqueurs démocratiques importants.

Avant les élections du conseil des délégués de la vie lycéenne (CVL) de votre lycée, on vous demande de réaliser un panneau sur l'histoire du vote, ses évolutions et ses enjeux.

Étape 1
Définir la notion (Doc. 1)

- Sur votre panneau, expliquez ce qu'est le vote et pourquoi il est essentiel dans un régime démocratique. Trouvez un visuel pour illustrer votre propos.
- Expliquez pourquoi selon l'auteur du document, le vote ne suffit pas à fonder une démocratie.

1 Les élections, le vote et la démocratie

En réalité les élections sont seulement un moyen — bien que, de toute évidence, très important — de rendre efficaces les discussions publiques, quand la possibilité de voter se combine avec la possibilité de manifester critique de la crainte. La force et la portée des élections dépendent de manière critique de la possibilité de l'existence d'un débat public ouvert. Les élections à elles seules peuvent être tristement inadéquates, ce qui est abondamment illustré par les extraordinaires victoires électorales des tyrans au pouvoir dans les régimes dictatoriaux, de l'Union soviétique de Staline à l'Irak de Saddam Hussein. Dans ces cas-là, le problème ne réside pas simplement dans la pression qui est amenée à peser sur les électeurs au moment de l'acte que constitue le vote lui-même, mais dans la façon dont les débats publics sur les échecs et les transgressions du pouvoir sont contrecarrés par la censure, dans la suppression d'une opposition politique ainsi que dans la privation des libertés et des droits politiques fondamentaux.

Amartya Sen, *La Démocratie des autres*, Payot, 2005.

2 La longue conquête du droit de vote des femmes

Françaises manifestant avec des affiches portant l'inscription « La Française doit voter » lors de l'ouverture du Grand Prix de Paris au moment des courses hippiques de Longchamp, v. 1930, photographie anonyme.

Étape 2
Résumer l'histoire du vote (Doc. 2 et 4)

Sur votre panneau, montrez comment le droit de vote s'est élargi. Y a-t-il des catégories de la population qui actuellement ne possèdent pas le droit de vote en Europe ? Pourquoi ?

3 Le vote obligatoire dans certains pays

En revanche, plusieurs pays [...] ont fait le choix du vote obligatoire [comme la Belgique, l'Australie, le Luxembourg, la Grèce, le Costa Rica, le Brésil]. [...] Le système le plus connu est celui de la Belgique. Un électeur qui ne se rend pas aux urnes risque des sanctions. L'abstention est constitutive d'une infraction, qui, sans excuse valable, s'accompagne d'une sanction pénale (amende de 27,50 à 55 euros la première fois et de 137,50 euros si récidive). Mais, outre la sanction pénale, l'abstention est sanctionnée aussi par des mesures administratives. Ainsi, si la personne concernée s'est abstenue quatre fois en quinze ans, elle peut être rayée des listes électorales pour dix ans et ne peut recevoir pendant ce laps de temps ni nomination, ni promotion, ni distinction émanant d'une autorité publique. [...] L'efficacité du vote obligatoire pour lutter contre l'abstention semble avérée pour certains pays comme la Belgique, le Luxembourg ou l'Australie. Ainsi, après la mise en place du vote obligatoire en 1924, l'abstention électorale en Australie a été divisée par cinq.

« Le droit de vote : une obligation pour certains pays », extrait du site vite-publique.fr.

Vocabulaire

- Suffrage censitaire** : droit de vote réservé à la partie de la population payant le cens, c'est-à-dire l'impôt.
- Suffrage universel** : droit de vote accordé à tous et à toutes, sans distinction de richesse, ni de genre.

IDÉE DÉBAT

Pour ou contre le vote obligatoire ?

4 La question du droit de vote des étrangers en Europe

Étape 3
Présenter les enjeux actuels (Doc. 3, 4 et 5)

Sur votre panneau, identifiez les grandes questions qui entourent actuellement le vote. Détaillez un exemple de votre choix.

L'analyse

- » Avez-vous expliqué le lien entre le vote et la démocratie, les différentes façons de voter et leurs points positifs et négatifs ?
- » Pourquoi ne pas aller plus loin ? Vous pourriez afficher votre panneau dans le CDI de votre lycée.

5 Le vote blanc

Le vote blanc, c'est l'absence de choix d'un candidat ou d'une liste, qui reste neutre : soit une enveloppe vide, soit un bulletin vierge, qui est censé être de la même dimension qu'un bulletin officiel. Depuis la loi du 21 février 2014, les votes blancs sont décomptés — avant, ils étaient considérés comme nuls — mais ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés. Autrement dit, les votes blancs n'ont une portée que symbolique. La reconnaissance du vote blanc permettrait de lui donner un réel poids dans le scrutin.

Caroline Piquet, « Grand débat : et si on reconnaissait le vote blanc ? », *Le Parisien*, 7 février 2019.

Étape 1

Définir la notion (doc. 1)

- Sur votre panneau, expliquez ce qu'est le vote et pourquoi il est essentiel dans un régime démocratique. Trouvez un visuel pour illustrer votre propos.
- Expliquez pourquoi, selon l'auteur du document, le vote ne suffit pas à fonder une démocratie.

Étape 2

Résumer l'histoire du vote (doc. 2 et 4)

- Sur votre panneau, montrez comment le droit de vote s'est élargi.
- Y a-t-il des catégories de populations qui actuellement ne possèdent pas le droit de vote en Europe ? Pourquoi ?

Étape 3

Présenter les enjeux actuels (doc. 3, 4 et 5)

- Sur votre panneau, identifiez les grandes questions qui entourent la question du vote.
- Détaillez un exemple de votre choix.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

III. Les pratiques dans un régime démocratique

B. Les libertés, conditions essentielles de la démocratie

Activité

17

Les conditions du débat démocratique : médias et réseaux sociaux

Les médias jouent un rôle important dans le débat démocratique : en informant, les journalistes exercent souvent une influence sur l'opinion. Avec Internet, des outils de communication puissants ont vu le jour. S'ils permettent d'informer et de mobiliser un large public, ils donnent aussi la possibilité de déformer, détourner ou limiter l'accès à l'information.

► Quels pouvoirs les médias exercent-ils sur le débat démocratique ?

1 Le rôle de la presse dans la démission d'un président



En menant une enquête de fond, deux journalistes du quotidien américain *The Washington Post* ont réussi à prouver la participation du Président des États-Unis Richard Nixon (Parti républicain) à une vaste affaire d'espionnage au sein du Watergate, l'immeuble où se trouvent les bureaux du Parti démocrate, à Washington. Devenu impopulaire, Nixon s'est vu contraint à la démission le 8 août 1974. L'information fait la une de nombreux journaux, dont celle du très influent *New York Times*.

Une du *New York Times* du 9 août 1974. « Nixon démissionne. Il présente un temps de cicatrisation. Ford prendra ses fonctions aujourd'hui. »

2 Les réseaux sociaux : un outil de mobilisation



En 2019 et 2020, le mouvement des Sardines, en Italie, a mobilisé des milliers de personnes pour lutter contre la montée de l'extrême droite. Grâce à des appels lancés sur les réseaux sociaux, des militants ont occupé les places publiques de Bologne, d'autres cités italiennes, et même de grandes villes du monde, « serrés comme des sardines dans une boîte », pour dénoncer le populisme et les idées néo-fascistes.

Regroupement du mouvement des Sardines à Naples, le 30 novembre 2019.

3 La menace des vidéos trafiquées ou deepfakes

Des logiciels gratuits permettent de remplacer un visage par un autre, faisant dire à quelqu'un des propos qu'il n'a pas tenus. Intéressant le monde du spectacle, cette technologie ouvre la voie à d'autres manipulations sur le web.

« Aujourd'hui est un jour historique. Le ton de Donald Trump, face caméra, est solennel. J'ai une grande nouvelle : aujourd'hui, nous avons éradiqué le sida. » Le président des États-Unis accompagne son discours de grands gestes. « C'est bon, c'est fait, je m'en suis occupé personnellement. [...] Je n'ai pas seulement rendu l'Amérique meilleure, mais le monde entier. » L'information est bien entendue trop belle pour être vraie. Et pour cause : cette vidéo est un faux, une opération de communication sur les réseaux sociaux lancée en octobre par l'ONG Solidarité Sida, qui affirme qu'elle pourrait devenir réalité si les chefs d'État le décidaient. À première vue pourtant, Donald Trump a bien prononcé ces phrases : dans cette vidéo,

on reconnaît son visage, ses expressions, ses gestes et sa voix. Il faut y regarder de plus près pour se rendre compte que ses traits sont un peu trop figés, sa voix un peu étrange.

Cette vidéo est ce que l'on appelle un *deepfake* – et celui-ci est de particulièrement bonne facture. Ce terme désigne le plus souvent des vidéos trafiquées dans lesquelles un visage est remplacé par un autre. Ce qui permet, par exemple, de faire dire à quelqu'un des choses qu'il n'a pas dites. Leur particularité : la manipulation est automatisée, grâce à des logiciels d'intelligence artificielle, gratuits et relativement simples d'utilisation, capables "d'apprendre" et de reproduire un visage à partir de nombreuses images de la personne ciblée. »

Morgane Toul. « Deepfakes : faut-il avoir peur de ces vidéos trafiquées ? »
© Le Monde, 24 novembre 2019.

4 Déjouer la censure sur le web

Des États, tels l'Iran ou l'Arabie saoudite, tentent de contrôler le web et d'y faire taire les voix dissidentes. Pour déjouer la censure, l'organisation non gouvernementale Reporters Sans Frontières a lancé l'opération *Collateral Freedom*. Objectif : déjouer des sites d'information censurés, les rendant accessibles depuis les territoires où ils sont interdits.

« Pour contourner la censure technologique mise en place par des États irrespectueux des droits de l'Homme, RSF a utilisé un dispositif original fondé sur la "technique du *mirroring*" consistant à dupliquer les sites censurés et à en héberger les copies sur des serveurs de géants du web, tels Amazon, Microsoft ou Google. Rendre ces services inaccessibles reviendrait à priver des milliers d'entreprises de technologies essentielles, engendrant un coût économique voire politique très élevé, difficile à assumer pour les pays ennemis d'Internet. »

Site de l'ONG Reporters sans frontières, www.rsf.org, janvier 2019.



* Cette expression fait écho aux « dommages collatéraux », c'est-à-dire aux conséquences annexes, aux effets secondaires d'une action ou d'une intervention.

Questions

- Pourquoi dit-on que la presse est le « quatrième pouvoir » ? Quels autres scandales célèbres a-t-elle permis de révéler ? Citez un ou deux exemples. (doc. 1)
- Quels sont les avantages d'Internet pour exprimer son opinion ? Quelles sont les limites d'un outil comme Facebook ? (doc. 2)
- Comment les *deepfakes* ou vidéos trafiquées peuvent-elles nuire à la démocratie ? Donnez deux exemples. (doc. 3)

- Reporters sans frontières a mis en place le dispositif « *Collateral freedom* ». Quels moyens de pression cette ONG utilise-t-elle pour dissuader les censeurs sur Internet ? Citez deux exemples. (doc. 4)
- D'une façon générale, les médias peuvent-ils garantir le débat démocratique ? À quelles conditions ?

Questions

- Pourquoi peut-on dire que la presse est le quatrième pouvoir ? Quels autres scandales célèbres a-t-elle permis de révéler ? Citez un ou deux exemples. (doc. 1)
- Quels sont les avantages d'Internet pour exprimer son opinion ? Quelles sont les limites d'un outil comme Facebook ? (doc. 2)
- Comment les *deepfakes* ou vidéos trafiquées peuvent-elles nuire à la démocratie ? Donnez deux exemples. (doc. 3)
- Reporters sans frontières a mis en place le dispositif « *Collateral freedom* ». Quels moyens de pression cette ONG utilise-t-elle pour dissuader les censeurs sur Internet ? Citez deux exemples. (doc. 4)
- D'une façon générale, les médias peuvent-ils garantir le débat démocratique ? À quelles conditions ?
- Organisez un débat en classe autour de la question suivante : « Les médias favorisent-ils toujours le débat démocratique ? ».

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

III. Les pratiques dans un régime démocratique

B. Les libertés, conditions essentielles de la démocratie

Activité 18

Le droit et la loi : la fabrique des lois

COMPÉTENCES Développer des capacités à contribuer à un travail collaboratif. Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité.

En France, les lois sont votées par le Parlement, composé de l'Assemblée nationale (les députés) et du Sénat (les sénateurs). Vous soumettez à l'examen du Parlement une proposition de loi de votre choix. Vous vous divisez ensuite en deux groupes : l'un représente l'Assemblée nationale, l'autre le Sénat. Votre objectif : adopter ou rejeter la loi.

Axe 1 : Des libertés pour la liberté

- Chap 1. Des libertés plurielles
- Chap 2. L'état, garant des libertés ?
- Chap 3. Des libertés à conquérir et à protéger

1 Les étapes du parcours d'une loi
Grégoire Berquin, À la découverte de l'Assemblée nationale, 2011.

Étape 1
Comprendre le parcours des lois (doc. 1 et 2)

- Dans le document 1, indiquez qui a pu soumettre la proposition de loi.
- D'après le document 2, quelle est la différence entre un projet de loi et une proposition de loi ?
- En quoi la « navette parlementaire » consiste-t-elle ?

2 L'adoption de la loi
Grégoire Berquin, À la découverte de l'Assemblée nationale, 2011.

Étape 2
Formuler une proposition de loi (Doc. 1 à 3)

- Élaborez une idée de loi.
- Pensez à proposer des amendements pour l'améliorer.

3 Le cheminement de la loi

4 Un exemple de loi rejetée : le glyphosate

Le débat a été enflammé, mais au final le *statu quo* a prévalu. L'interdiction du glyphosate ne sera pas inscrite dans la loi, ont décidé les députés dans la nuit de vendredi 14 à samedi 15 septembre. Au terme d'un long débat en nouvelle lecture du projet de loi sur l'agriculture et l'alimentation, les députés ont rejeté à petit matin l'ensemble des amendements visant à graver dans le texte l'engagement présidentiel d'interdire l'herbicide controversé « au plus tard dans trois ans ». Le scrutin le plus serré a porté sur un amendement du « marcheur » François-Michel Lambert, rejeté par 42 voix contre 35. Les autres amendements, défendus notamment par l'ex-ministre de l'Écologie Delphine Batho ou les « insoumis », ont été rejetés plus largement. Tous ces amendements avaient le soutien de l'ensemble de la gauche, plaidant pour un « signal fort » sur ce sujet.

Franceinfo.fr, 15 septembre 2018.

1. Membre du mouvement politique « En marche ».
2. Membres du mouvement politique « La France insoumise ».

L'analyse

»»» Quelle est votre proposition de loi ? Sur quels points les amendements ont-ils porté ?
»»» Quel a été le résultat du vote ? A-t-il fallu un réexamen de la proposition ?

Vocabulaire

- Amendement : modification de loi proposée par un député ou un sénateur et soumise au vote de l'assemblée concernée.
- Promulgation : acte officiel par lequel le chef de l'État reconnaît qu'une loi a été votée par le Parlement, la rendant ainsi applicable.

Origine

- Le Premier ministre : projet de loi
- Les sénateurs et les députés : proposition de loi

Examen de la loi

- Lecture et discussion par le Parlement (commission et séance publique)
- Les députés déposent des amendements

Vote de la loi

- L'Assemblée nationale et le Sénat sont d'accord : la loi est votée
- En cas de désaccord, la loi est réexaminée par les 2 assemblées jusqu'à ce qu'elle soit adoptée (« navette parlementaire »)

Promulgation

- Le Conseil constitutionnel vérifie que la loi est conforme à la Constitution
- Le président de la République promulgue la loi
- La loi est publiée au Journal officiel

Décret d'application

Étape 1

Comprendre le parcours des lois (doc. 1 et 2)

- Dans le document 1, identifiez qui a pu soumettre la proposition de loi.
- D'après le document 2, quelle est la différence entre un projet de loi et une proposition de loi ?
- En quoi la « navette parlementaire » consiste-t-elle ?

Étape 2

Formuler une proposition de loi (doc. 1 à 3)

- Elaborez une idée de loi. Vérifiez sur le site www.legifrance.gouv.fr que la loi n'existe pas déjà.
- Au brouillon, listez les différents arguments qui doivent absolument figurer dans la loi :
 - les motifs de la loi
 - les mesures relatives à la loi
 - les interdictions fixées par la loi
 - les peines fixées en cas d'infraction
 - les recours possibles
- Pensez à proposer des amendements pour améliorer votre loi : ces amendements peuvent venir de la majorité et de l'opposition.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

III. Les pratiques dans un régime démocratique

B. Les libertés, conditions essentielles de la démocratie

Activité 19

La Constitution et la séparation des pouvoirs

Axe 1: Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

COMPÉTENCES

- Identifier les différents types de documents et les contextualiser.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages.

La Constitution de la V^e République est la garante de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. En assignant une place et un rôle à chacun d'entre eux, elle garantit le bon fonctionnement des institutions démocratiques. En juillet 2018, le Président de la République, Emmanuel Macron, propose un projet de réforme constitutionnelle dont l'un des points suscite le débat. En effet, le Président souhaiterait pouvoir participer aux débats du Congrès et répondre aux parlementaires, pratique interdite par la Constitution en vertu de la séparation des pouvoirs.

Après avoir rappelé les principes de la séparation des pouvoirs et leur rôle dans la protection des libertés, vous écririez un article de presse dans lequel vous expliquerez les deux points de vue sur la réforme.

1 Les étapes du parcours d'une loi



Vocabulaire

- Congrès** : Réunion des deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour voter une révision de la Constitution ou entendre une déclaration du Président de la République.
- Réforme constitutionnelle** : L'article 89 de la Constitution permet de réviser la Constitution, à l'initiative du Président de la République (proposition de révision) ou du Parlement (proposition de révision).

Étapes 1 et 2

Comprendre la Constitution (doc. 1 et 2)

Votre article doit d'abord rappeler la règle de la séparation des pouvoirs. Vous pourrez vous aider des questions suivantes.

1. Quel est le rôle de la Constitution sous la V^e République ?
2. Relevez les fonctions des trois pouvoirs.

Identifier les points de vue dans le débat (doc. 3, 4 et 5)

Comment Emmanuel Macron justifie-t-il son souhait de répondre au Parlement ? Pourquoi cette réforme pose-t-elle le problème de la séparation des pouvoirs ?

Vie-publique.fr, 30 juin 2018.

3 Le Président face au Congrès (3 juillet 2017)



4 Pour la réforme constitutionnelle

C'est dans une réforme de confiance, de renforcement de la représentation nationale. Le Parlement ainsi élargi aura le pouvoir de mener, avec le Gouvernement, des échanges plus constructifs sur l'aspect de dialogue et d'écoute nous est essentiel. Et c'est d'ailleurs cet esprit qui a présidé à tous vos débats et à tous vos travaux dans l'année qui vient de s'achever. [...] J'en suis bien sûr que l'engagement que j'avais pris devant les Français pour contraindre certains, l'idée de venir chaque année rendre compte devant la représentation nationale du mandat que les Français m'ont donné. Ce reproche est étrange qui consiste tout à la fois à respecter ses engagements et les termes de la Constitution. La révision de 2008 a permis ce Congrès sous la forme supranatérale décrite et l'année qu'on fait les pires reproches, souvent par facilité, à cette procédure. C'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement de déposer des cette semaine un amendement au projet de loi constitutionnelle qui permettra que, lors du prochain Congrès, je puisse rester non seulement pour vous écouter, mais pour pouvoir vous répondre.

Discours d'Emmanuel Macron devant le Parlement réuni en Congrès, Versailles, 9 juillet 2018.

5 Contre la réforme constitutionnelle

La séparation des pouvoirs s'est longtemps traduite par une stricte absence de rencontre physique entre les parlementaires et le président de la République, ce qui a pu donner du grain à moudre à l'opposition à chaque fois que le chef de l'État invitait des parlementaires à l'Élysée. L'article 18 de la Constitution prévoit que le président « communique avec les deux assemblées du Parlement par des messages qu'il fait lire et qui ne donnent lieu à aucun débat ». [...] Emmanuel Macron propose désormais que le président de la République puisse assister au débat succédant sa déclaration et répondre aux parlementaires le cas échéant. Selon Vincent Couronne, enseignant-chercheur en droit public à l'université Paris-Saclay et Sciences Po Saint-Germain [...] cette mesure serait « une nouvelle étape franchie vers un déséquilibre des pouvoirs [...] ». Avec cette réforme, le déséquilibre serait d'autant plus grand que les députés échangeraient avec un président irresponsable devant eux, mais qui pourtant peut dissoudre l'Assemblée.

Alexandre Pouchard, « Congrès : la proposition de Macron va-t-elle à l'encontre de la séparation des pouvoirs ? », LeMonde.fr, 10 juillet 2018.

Étape 3

Rédiger un article de presse

Écrivez votre article en veillant à bien le structurer. Un article de presse comporte un paragraphe d'accroche, un développement et une conclusion. Il doit être informatif, court et écrit au présent de narration.

L'analyse

- >>> Un article de presse doit être clairement structuré avec différentes parties : comment avez-vous construit votre développement ?
- >>> Faites lire votre article à vos camarades de classe, lisez les leurs et discutez-en : quelles sont les qualités respectives de vos articles ? Quelles sont leurs fragilités éventuelles ?

Étape 1

Comprendre la Constitution (doc. 1 et 2)

Votre article doit rappeler le principe de la séparation des pouvoirs. Vous pourrez vous aider des questions suivantes :

1. Quel est le rôle de la Constitution sous la V^e République ?
2. Relevez les fonctions des trois pouvoirs.

Étape 2

Identifier les points de vue dans le débat (doc. 3, 4 et 5)

1. Comment Emmanuel Macron justifie-t-il son souhait de répondre au Parlement ?
2. Pourquoi cette réforme pose-t-elle le problème de la séparation des pouvoirs ?

Étape 3

Rédiger un article de presse

Écrivez votre article en veillant à bien le structurer. Un article de presse comporte un paragraphe d'accroche, un développement et une conclusion. Il doit être informatif, court et écrit au présent de narration.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

III. Les pratiques dans un régime démocratique

C. Les démocraties à protéger contre des menaces

Activité 20

Comment protéger une démocratie ?

COMPÉTENCES

- Comprendre le sens de la complexité des choses.
- Repérer et apprécier les intentions des auteurs.

Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

- 1. Les origines de la démocratie
- 2. Les expériences de la démocratie
- 3. Les pratiques démocratiques

Étape 1

1. Seul, construisez un tableau sur le modèle ci-dessous :

Document	Dangers	Solutions

2. Complétez-le à l'aide des documents. Pour chaque document, demandez-vous : quel danger menace ici la démocratie ? Quelle solution est proposée ?

2 Police et démocratie

Les pays du Nord ont mené une réflexion en profondeur à partir des années 2000 sur le maintien de l'ordre. Ils sont partis des prémices que le but n'est pas de s'armer plus pour la confrontation, mais de la prévenir. Non seulement ils ne veulent pas tuer, mais ils veulent éviter les blessures irréversibles. Dans ces démocraties, qui sont plus approfondies que la nôtre, les standards policiers sont plus élevés. [...] En France, en revanche, la démocratisation de la police n'est pas achevée. [...] Notre problème de fond, c'est que nous concevons la police comme une institution « régaliennne ». Si la police est celle du roi, si elle est conçue pour répondre à l'exécutif, l'essentiel est qu'elle satisfasse le prince. Si la police est, en revanche, celle du citoyen, la question des blessures qu'elle lui inflige, celle des outils dont on la dote et celle des doctrines qu'on lui enseigne deviennent pertinentes.

Sebastian Roché - « En France, la démocratisation de la police n'est pas achevée », Lemonde.fr, 30 janvier 2019.

3 Protéger la démocratie en veillant au pluralisme politique : le rôle du CSA

Le pluralisme politique est un principe important dans notre société. C'est même l'un des fondements de la démocratie. Veiller au respect de ce pluralisme est une des missions du CSA : il s'agit de vérifier que la parole de chaque courant s'exprime dans les programmes de radio et de télévision. Et, plus encore, lors des émissions d'information politique et générale. Le pluralisme politique est essentiel pour garantir que vous receviez une information politique diversifiée. C'est à ce titre que vous pourrez exercer votre liberté d'opinion et de choix, points fondamentaux de la démocratie. Ce pluralisme passe par une juste représentation de chacun des courants politiques. Notre rôle est de veiller à son respect.

Pour y parvenir, nous nous appuyons sur un décompte des temps d'intervention des personnalités politiques dans les différentes émissions produites (journaux, magazines et autres). Ce calcul s'effectue à la radio et à la télévision, au cours des périodes électorales mais aussi en dehors de celles-ci. [...] À travers une méthode de décompte quantitative du temps de parole des représentants politiques, la législation française garantit juridiquement le respect de l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion.

« Protéger le pluralisme politique », sur le site du CSA.

Vocabulaire

- Lanceur d'alerte : personne qui dénonce un manquement à la loi au sein d'une entreprise ou d'un organisme.

Étape 2

Faire un bilan

- Rassemblez-vous par groupes de trois ou quatre. Comparez vos tableaux et vos réponses. Complétez votre tableau à l'aide des réponses des autres.
- Quels dangers vous paraissent les plus menaçants ? Pourquoi ?

4 Facebook, un « gardien de la démocratie » ?

Très critiqués et souvent accusés de fragiliser les démocraties, les réseaux sociaux essaient de mieux s'organiser.

Des élections libres sont le cœur de toute démocratie. Pendant les élections (présidentielles états-unienne) de 2016, nous cherchions des cyberattaques traditionnelles, et nous les avons trouvées. Mais ce n'est qu'ensuite que nous avons compris que des acteurs étrangers lançaient des campagnes coordonnées pour interférer avec le processus démocratique américain. Depuis, nous avons travaillé pour améliorer nos défenses [...]. La clé de nos efforts a été de trouver et de supprimer des faux comptes. [...] Maintenant, nous bloquons des millions de faux compte chaque jour, dès qu'ils sont créés, pour les empêcher de diffuser des fake news.

Mark Zuckerberg, « Protéger la démocratie est une course à l'armement et voilà comment Facebook peut aider », The Washington Post, 5 septembre 2018.

L'analyse

- Avez-vous identifié pour chaque document un danger et une solution ?
- Êtes-vous capable de donner des exemples concrets pour appuyer vos propos ?
- Lors des échanges avec les autres, étiez-vous d'accord ou en désaccord ? Pourquoi ?

5 Les lanceurs d'alerte, protecteurs de la démocratie

Bertrand Guay, la pneumologue Irène Frachon à Paris lors du procès contre le laboratoire Servier dans l'affaire du Médiateur, 23 septembre 2019, photographie. Irène Frachon a révélé au grand public la responsabilité du laboratoire pharmaceutique dans la mort d'au moins 2 000 personnes.

Étape 3

Approfondir

Recherchez d'autres types de dangers qui peuvent menacer les démocraties, ainsi que les moyens de lutter contre.

À Athènes : l'ostracisme

Jetons d'ostracisme portant le nom de Thémistocle, V^e siècle av. J.-C., musée de l'Acropole, Athènes.

La procédure d'ostracisme permettait de chasser de la cité, pour un temps défini, un homme considéré comme dangereux pour la démocratie.

Étape 1

Remplir un tableau (doc. 1 à 5)

1. Construisez un tableau sur le modèle ci-dessous :

Document	Dangers	Solutions

2. Complétez-le à l'aide des documents. Pour chaque document, demandez-vous : quel danger menace ici la démocratie ? Quelle solution est proposée ?

Étape 2

Faire un bilan

1. Rassemblez-vous par groupe de trois ou quatre. Comparez vos tableaux et vos réponses. Complétez votre tableau à l'aide des réponses des autres.

2. Quels dangers vous paraissent les plus menaçants ? Pourquoi ?

Étape 3

Approfondir

Recherchez d'autres types de dangers qui peuvent menacer les démocraties, ainsi que les moyens de lutter contre.

Axe 1 - Fondements et expériences de la démocratie (L.L.S./HTA/Activité10)

Étape 1

Remplir un tableau (doc. 1 à 5)

1. Construisez un tableau sur le modèle ci-dessous :

Document	Dangers	Solutions

2. Complétez-le à l'aide des documents. Pour chaque document, demandez-vous : quel danger menace ici la démocratie ? Quelle solution est proposée ?

Étape 2

Faire un bilan

1. Rassemblez-vous par groupe de trois ou quatre. Comparez vos tableaux et vos réponses. Complétez votre tableau à l'aide des réponses des autres.

2. Quels dangers vous paraissent les plus menaçants ? Pourquoi ?

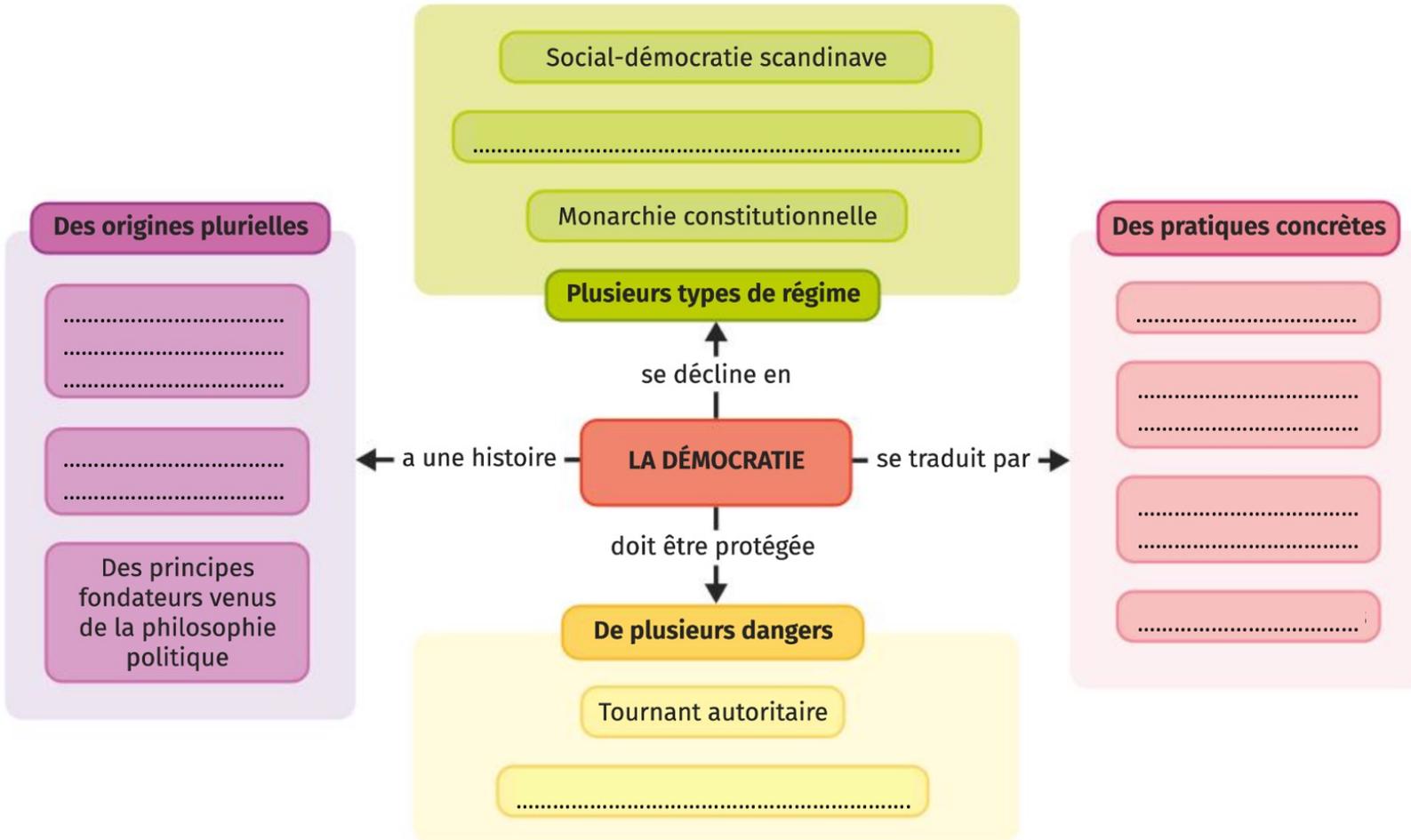
Étape 3

Approfondir

Recherchez d'autres types de dangers qui peuvent menacer les démocraties, ainsi que les moyens de lutter contre.

EMC1 - FONDEMENTS ET EXPÉRIENCES DE LA DÉMOCRATIE

Conclusion



Consigne : Complétez le schéma de synthèse sur l'axe 1 du programme d'EMC à partir des mots et expressions suivantes :

- démocratie représentative et parlementaire
- expériences médiévales
- partis politiques
- liberté de la presse
- laïcité et droits à défendre
- expériences antiques (Athènes et Rome)
- campagnes politiques
- droit de vote